Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 10 – Nº 3
Octobre 2010

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

Mot du président : Notre langue n'a pas de prix, la Loi 101 n'est pas à vendre ! 3
Je me souviens... 4
La mort apprivoisée 4
Les timbres de la SSJB : Jeanne Lajoie 4
Alimentation populaire et traditions alimentaires dans la vallée laurentienne 5
Fête nationale au parc Lahaie 6
Défilé de la Fête nationale 6
Il y a 50 ans, le RIN 7
Affiche souvenir de Pierre Bourgault 8
La vitalité de la langue française sur l'île de Montréal 10
Savoir d'où on vient pour savoir où on va 12
Souvenir du 1er Congrès de la langue française en Amérique 12
Les anciens présidents : Thomas-Jean-Jacques Loranger 13
Célébrations des 50 ans du RIN 14
Agenda 14
Activités des sections 15

Monument en hommage aux prisonniers d'opinion d'Octobre 1970

Le 16 octobre dernier, une foule nombreuse composée de gens de tous âges a assisté à l'inauguration du monument commémoratif du 40e anniversaire de l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre. Dans sa prochaine édition, *Le Patriote* vous présentera un compte-rendu de cette cérémonie empreinte d'émotion qui s'est tenue devant la maison Ludger-Duvernay.



Photo : Christian Gagnon

NON à la LOI 103



Photo : Mathieu Breton

Plus de 3 000 personnes disent « *Non à la Loi 103 ! Oui à la Loi 101 !* »

Le 18 septembre dernier au Centre Pierre-Charbonneau, la Coalition contre la Loi 103, formée de 35 organismes, a frappé fort avec son grand rassemblement-spectacle « Notre langue n'a pas de prix : la Loi 101 n'est pas à vendre ». C'est le plus grand rassemblement pour la défense du français depuis celui de 1993 contre la Loi 86.

Victimes d'un succès sans précédent, les organisateurs ont dû refuser environ 500 personnes à la porte. Un dispositif de son a été installé à l'entrée, de façon à permettre aux braves qui patientaient de suivre le spectacle qui était aussi diffusé en direct sur Internet. Les artistes Michel Rivard, Luc Picard, Daniel Boucher, Marie-Denise Pelletier, Denis Trudel, Loco Locass, les Zapartistes, Gilles Bélanger, Pierre Curzi, Raymond Legault, Alecka, Marjolaine Beauchamps, Ivy et Isabelle Duperré étaient du rendez-vous.

La soirée a été lancée par un discours percutant du président de la SSJB, Mario Beaulieu. On sentait dans la salle une intense fébrilité. Les différentes prestations musicales, théâtrales et humoristiques de grande qualité mises en scène par le comédien et porte-parole du Mouvement Montréal français, Denis Trudel, ont littéralement captivé la foule. Entre autres, Pierre Curzi a récité le poème de Michèle Lalonde *Speak white* sur une musique techno du député du Parti Québécois et musicien, Jean-Martin Aussant. Tous les artistes ont su faire vibrer les spectateurs grâce à des performances électrisantes. Parmi la foule, on pouvait reconnaître plusieurs personnalités de la scène politique, dont Gilles Duceppe, Pauline Marois et Amir Khadir, ainsi que de nombreux leaders syndicaux.

Une déclaration commune, réclamant l'application de la Loi 101 aux écoles privées anglaises non subventionnées, a été lue au nom de tous les groupes formant la Coalition. La réussite de cet événement aux allures historiques est le fruit des efforts des 90 bénévoles qui étaient présents pour donner

suite à la page 2

LE CÉGEP ANGLAIS ANGLICISE !

Par Pierre Dubuc



Jean-François Major

La fréquentation des cégeps anglophones par de plus en plus d'allophones et de francophones est un important facteur d'anglicisation selon une enquête menée par l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Le premier volet de cette Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial (ELEC), menée par les chercheurs Patrick Sabourin, Mathieu Dupont et Alain Bélanger décrit les comportements des étudiants francophones, anglophones et allophones concernant la langue d'usage dans les commerces, au travail, à la maison, avec les amis, de même que dans la consommation de biens culturels (films, émissions de télévision), selon la langue de l'institution d'enseignement collégial fréquentée.

suite à la page 2

Pour souligner le 50e anniversaire de la fondation du RIN, vous trouverez dans cette édition une affiche souvenir de Pierre Bourgault (p. 8–9).

Envois publications – Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

suite de la page 1

LE CÉGEP ANGLAIS ANGLICISE !

Les résultats de l'enquête confirment les pires craintes de tous ceux qui s'inquiètent du passage d'un nombre croissant d'étudiants allophones – mais également francophones – aux cégeps anglais après leurs études secondaires en français et qui, pour cette raison, prônent l'extension des dispositions de la Loi 101 au réseau collégial.

Les auteurs rappellent que la moitié environ des allophones font chaque année le choix du cégep anglais. Parmi ceux qui ont fréquenté le réseau scolaire de langue française, 40 % passent du côté anglophone au niveau collégial.

Bien que le pourcentage de francophones passant du secondaire français au collégial anglais soit inférieur à 5 %, en chiffres absolus, leur nombre augmente et est similaire à celui des allophones. En effet, en 2006, 1539 étudiants francophones avaient fait le saut au collégial anglais et 1540 allophones les imitaient.

Quant aux anglophones qui étudient au cégep français, ils sont fort peu nombreux.
La demande pour le cégep anglais connaît une telle popularité que les cégeps Dawson, Vanier et John Abbott sont en pleine expansion.

Les données de l'enquête sont d'autant plus convaincantes que celle-ci a été menée auprès d'un très large échantillonnage de plus de 3200 étudiants provenant de sept cégeps de l'île de Montréal qui ont répondu à un questionnaire comptant plus de 40 questions.

L'échantillon de l'ELEC se répartit ainsi : 1736 étudiants du cégep français, dont 79 % sont de langue maternelle française, 2 % de langue maternelle anglaise et 19 % de langue maternelle autre.

L'échantillon du cégep anglais compte 1494 étudiants, dont 16 % sont de langue maternelle française, 51 % de langue maternelle anglaise et 32 % de langue maternelle autre.

Faits saillants

Langue d'usage public
Langue dans laquelle on s'adresse à un vendeur dans un commerce.

93 % des allophones qui fréquentent le cégep français utilisent principalement le français lors de leurs achats, mais seulement 40 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais le font.

Dans le cas des francophones, si 97 % de ceux qui fréquentent le cégep français utilisent principalement le français, seulement 64 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais s'adressent au vendeur en français.

Langue de travail

81 % des allophones qui fréquentent le cégep français utilisent le français le plus souvent au travail contre 40 % pour ceux qui fréquentent le cégep anglais.

Dans le cas des francophones, si 91 % de ceux qui fréquentent le cégep français utilisent principalement le français, seulement 60 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais ont le français comme langue habituelle de communication dans leur lieu de travail.

Langue d'usage privé
Langue parlée à la maison

La majorité des allophones ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison. Cependant, on remarque tout de même que 35 % de ceux qui fréquentent le cégep français utilisent le français le plus souvent à la maison, alors que c'est le cas d'à peine 4 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais.

Dans le cas des francophones, si 99 % de ceux qui fréquentent le cégep français utilisent principalement le français à la maison, la proportion tombe à 73 % chez ceux qui fréquentent le cégep anglais. À noter que les auteurs ont retiré de leur analyse les étudiants qui avaient à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles.

Langue utilisée avec les amis

Première constatation : les langues autres que le français et l'anglais sont peu utilisées avec les amis (moins de 10 % des cas, peu importe la langue d'enseignement au cégep), signe que le français ou l'anglais s'impose comme langue commune entre les jeunes de langues maternelles diverses.

85 % des allophones qui fréquentent le cégep français utilisent le français le plus souvent avec leurs amis, alors que c'est le cas pour seulement 15 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais.

Dans le cas des francophones, si 98 % de ceux qui fréquentent le cégep français utilisent le français le plus souvent avec leurs amis, cette proportion tombe à 52 % chez ceux qui fréquentent le cégep anglais. À noter que ces francophones sont nettement moins nombreux à parler le plus souvent français avec leurs amis (52 %) qu'à la maison (73 %).

Langue de consommation de biens culturels

Cinéma

À peine 45 % des allophones qui fréquentent le cégep français regardent le plus souvent des films en français, alors que ce pourcentage s'effondre à seulement 3 % chez ceux qui fréquentent le cégep anglais.

Dans le cas des francophones, si 65 % de ceux qui fréquentent le cégep français regardent le plus souvent des films en français, ils ne sont que 13 % chez ceux qui fréquentent le cégep anglais.

Télévision
Les allophones qui fréquentent le cégep français consacrent 56 % des heures d'écoute de télévision aux émissions de langue française. Ce pourcentage n'est que de 22 % chez ceux qui fréquentent le cégep anglais. Si les francophones consacrent 66 % des heures d'écoute de télévision aux émissions de langue française, ce pourcentage dégringole à 34 % chez ceux qui fréquentent le cégep anglais.

Conclusion

Les auteurs de la recherche rappellent l'importance de la socialisation à l'âge des études collégiales. Les jeunes tissent leurs premiers réseaux de contact, obtiennent leurs premiers emplois sérieux, forment des couples. Leur enquête démontre que l'anglais occupe une place importante dans les espaces de socialisation de ces jeunes.

Cette importante recherche contredit les prétentions de ceux qui affirment que la fréquentation du cégep anglais par les allophones et les francophones n'est qu'un moyen pour ces étudiants de parfaire leur connaissance de l'anglais et qu'elle n'a aucun effet sur leur assimilation future à la communauté anglophone.

L'étude confirme le fait que la langue est indissociable de la culture. Étudier en anglais, c'est vivre dans un environnement social et culturel anglophone. C'est se préparer à travailler plus tard en anglais et à s'assimiler à la communauté anglophone.



suite de la page 1

NON à la Loi 103

un coup de main et de tous ceux qui travaillent inlassablement depuis des années pour le MMF et la SSJB.

Le signal d'alarme lancé par la Coalition contre la Loi 103, avec les quelque milliers de personnes présentes, a résonné partout dans les chaînes de nouvelles télévisées, les émissions de radio et les journaux.

La coalition poursuit le combat. Le 18 octobre devait avoir lieu une manifestation-spectacle, la phase 2 des pressions visant à faire fléchir le gouvernement qui s'entête à vouloir faire passer la Loi 103. Au moment d'aller sous presse, le gouvernement libéral de Jean Charest, faisant fi du vaste mouvement populaire dénonçant cette loi infâme, se préparait à imposer le bâillon pour procéder à sa mise en vigueur.

•••



Mario Beaulieu, président de la SSJB. (Photo : Mathieu Breton)



Denis Trudel, animateur de la soirée et porte-parole du MMF. (Photo : Mathieu Breton)



Pierre Curzi récitant le poème *Speak White.* (Photo : Christian Gagnon)



Photo : Mathieu Breton



Daniel Boucher (Photo : Mathieu Breton)



Le groupe Loco Locass a fait danser la foule. (Photo : Mathieu Breton)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Notre langue n'a pas de prix, la Loi 101 n'est pas à vendre !

par Mario Beaulieu

Le plus grand rassemblement depuis celui de 1993 sur la Loi 86 s'est tenu dans un Centre Pierre-Charbonneau rempli à pleine capacité. La dernière fois qu'il y a eu un aussi grand rassemblement pour le français, c'était en 1993, juste à côté de l'Aréna Maurice-Richard, alors que le gouvernement libéral achevait de soumettre la Loi 101 aux nombreux jugements de la Cour suprême en l'affaiblissant dans presque tous ses secteurs d'application, avec la Loi 86. À chaque recul, le Québec est ramené un peu plus vers le statut d'une simple province bilingue.

Les attaques répétées dont la Charte fut l'objet ont eu pour effet de ralentir ou de contrecarrer la progression du français au Québec. En réinstaurant le bilinguisme institutionnel, elles ont affaibli le pouvoir d'attraction du français.

Mais pour les éditorialistes de *La Presse,* comme Alain Dubuc et André Pratte, ou encore pour Bill Johnson du *Globe and Mail,* le français ne s'est jamais si bien porté. Peu importe que la langue nationale du Québec soit rendue sous le seuil des 50 % à Montréal, que l'anglais attire 5 fois plus d'immigrants que son poids démographique ou que moins de la moitié des allophones travaillent en français, selon eux, tout va pour le mieux!

De plus en plus de gens commencent toutefois à être sérieusement tannés de voir nos supposées élites jouer à l'autruche avec l'avenir du français! À un moment donné, assez, c'est assez! Il faut arrêter de faire les bonasses et de se laisser culpabiliser.

La Loi 101 avait pour objectif de faire du français la seule langue commune et officielle du Québec, la langue qui rassemble tous les citoyens, de toutes origines et de toutes langues, pour qu'ils puissent communiquer entre eux!

Si nous voulons inclure tous les citoyens sans exception, cela prend une langue commune. Il ne faut plus se laisser dire sans répondre par *The Gazette* que c'est de la fermeture et de l'exclusion, car c'est tout à fait le contraire. Avoir une seule langue commune est essentiel pour bâtir une société cohérente, solidaire et inclusive. Et le principal outil pour transmettre une langue commune, c'est l'école. Oui, c'est par l'école qu'on apprend non seulement la langue, mais aussi qu'on s'intègre à la culture d'une nation.

En établissant la Loi 101, les Québécoises et les Québécois ont décidé collectivement que les écoles publiques fonctionneraient pour tout le monde en français, avec des mesures d'exception pour les premières nations et pour la minorité historique anglaise. Toutes les provinces du Canada anglais ont anglicisé les francophones en leur interdisant l'enseignement public en français pendant une centaine d'années. C'est ce que certains appellent un génocide culturel. Nous ne voulons pas faire la même chose au Québec.

La Charte de la langue française ne faisait que rétablir ce qui constitue la normalité dans à peu près tous les États au monde, c'est-à-dire qu'il y a un système d'éducation publique qui fonctionne dans la langue de la majorité. Aux États-Unis, l'enseignement public se fait en anglais, en Italie les écoles publiques fonctionnent en italien, au Québec l'enseignement public doit se donner.... en français!

Contrairement à ce qu'on nous laisse entendre, il y a des lois linguistiques partout dans le monde. Il faut arrêter d'avoir honte de se donner les moyens que tous les peuples normaux utilisent pour transmettre leur langue et leur culture.

Notre objectif n'a jamais été d'abolir l'école privée, mais qu'elle ne serve pas à contourner la Loi 101. Mais les bons juges de la Cour suprême, en rouge avec leurs perruques blanches, se sont basés sur la Charte que Trudeau a imposée avec la Constitution de 1982, et que le Québec n'a jamais signée. Et ils ont dit, la Loi que vos députés québécois ont votée à l'unanimité est trop radicale. Il faut laisser une passerelle pour ceux qui avaient de bonnes intentions au départ, pour respecter leur liberté de choix d'acheter le contournement de la Loi 101.

Et les libéraux, avec leur projet de loi 103, nous disent encore une fois qu'il faut se soumettre devant cette Cour suprême et cette constitution illégitime. Une grille d'évaluation nébuleuse va servir à décider qui a le droit de contourner la Loi 101 et à quel prix. Mais on n'inclut pas la grille dans la Loi 103. Elle va être finalisée et adoptée en vase clos.

À la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, nous rêvons d'un gouvernement québécois qui aurait la force et le courage de dire que nous refusons d'appliquer cette charte car nous ne l'avons jamais signée. À tout le moins, il faut affirmer la primauté de l'Assemblée nationale du Québec pour ce qui est du destin du Québec français et, conséquemment, appliquer la Loi 101 aux écoles anglaises privées non subventionnées. C'est la seule façon de rétablir la justice sociale et de colmater la brèche qui permet d'acheter le droit constitutionnel d'aller à l'école anglaise. Même les écoles privées ont des règlements à suivre. Elles doivent respecter un régime pédagogique pour avoir leur permis, alors ce n'est pas trop demander qu'elles respectent la Charte de la langue française !

Il faut faire comprendre aux libéraux que tout n'est pas achetable. Notre langue n'a pas de prix. La Loi 101 n'est pas à vendre. En s'attaquant au cœur même de la Loi 101, la Cour suprême et le gouvernement de M. Charest ont voulu nous imposer un recul de trop!

La Coalition contre la Loi 103 s'élargit et les partenaires se mobilisent. Le mouvement pour le français doit s'étendre graduellement à l'ensemble des régions pour qu'on puisse relancer le Mouvement Québec français. Le temps du repli et du recul est terminé. Les citoyens du Québec doivent décider collectivement de vivre en français et de prendre les moyens nécessaires pour assurer leur avenir, comme cela se fait dans la plupart des États normaux à travers le monde. Voilà ce que nous voulons. Voilà ce que nous aurons!

•••



Les Zapartistes (Photo : Mathieu Breton)



Michel Rivard (Photo : Mathieu Breton)



Marie-Denise Pelletier (Photo : Mathieu Breton)



De jeunes spectateurs fiers de leur langue et de leur drapeau. (Photo : Mathieu Breton)



Photo : Mathieu Breton



Le comédien Emmanuel Bilodeau et son fils. (Photo : Christian Gagnon)

Les raisons de la démission de Jacques Dupuis sont floues



Pierre Dagesse

Je me souviens…

Voici une courte réflexion sans prétention aucune. C'est un petit texte frôlant peut-être la naïveté, mais aussi l'admiration que j'éprouve pour ceux et celles qui illustrent maintenant nos légendes ou qui ont façonné l'histoire de notre pays de la Nouvelle France. Ce sont nos héros à nous, autant que puissent l'être les Davy Crockett, Jim Bowie, Lincoln, Roosevelt et les autres pour les États-Unis d'Amérique. Ce texte relate quelques tableaux de notre épopée teintés de valeurs dont nous pourrions être fiers et que nous devrions nous rappeler. Nous devrions toujours nous souvenir de la grandeur d'âme et des éclats qui ont animé nos ancêtres et nos personnages à nous et desquels nous devrions encore nous inspirer. Notre histoire est dans ce que nous avons de plus précieux, dans nos racines, dans nos valeurs. Qu'en feront donc les Québécois?

Je me souviens…

N'entendez-vous pas glisser et claquer les grands voiliers,
De Saint-Malo jusqu'aux rives de la belle Gaspé,
Vous souviendrez-vous du navigateur Jacques Cartier,
Apprendrez-vous la foi et le vouloir de son épopée.

N'entendez-vous pas son aviron dans les tourbillons,
Du fleuve aux grands lacs, en montant jusqu'à la baie d'Hudson,
Vous souviendrez-vous de notre Pierre Esprit Radisson,
Apprendrez-vous le courage légendaire de ses actions.

N'entendez-vous pas les foudroyants combats du Long Sault,
Une poignée de nos braves repoussant les assauts,
Vous souviendrez-vous de notre valeureux des Ormeaux,
Apprendrez-vous la bravoure et le don de nos fiers héros.

N'entendez-vous pas les canons du Sieur de Frontenac,
Leur tonnerre rugissant des remparts sur le grand Cap,
Vous souviendrez-vous de notre glorieuse Nouvelle-France,
Apprendrez-vous enfin le pays et l'appartenance.

N'entendez-vous pas tirer les mousquets de Verchères,
Ils résonnent au signal d'une jeune guerrière,
Vous souviendrez-vous de Madeleine et de ses exploits,
Apprendrez-vous de sa brillance et autant de son sang-froid.

N'entendez-vous pas la guerre de nos patriotes,
Tous ceux-là, debout pour nous, envers et contre tous,
Vous souviendrez-vous de nos loyaux compatriotes,
Apprendrez-vous de leurs valeurs, de leurs rêves pour nous tous.

N'entendez-vous pas les chants de nos premières nations,
Totems, tamtams, leurs légendes, la terre et les saisons,
Vous souviendrez-vous de leur amour pour la nature,
Apprendrez-vous tout le sens sacré de leur culture.

N'entendez vous pas ce peuple, sa langue, son pays,
Ses fabuleux personnages d'hier à aujourd'hui,
De nos grands précurseurs reprendrez-vous l'héritage,
N'entendez-vous pas les Champlain, Labelle, Bombardier et Desjardins.
N'entendez-vous pas les D'Youville, Mance, Casgrain et Gaudet-Smet.
N'entendez-vous pas les Papineau, Mercier, Lesage et Lévesque.
N'entendez-vous pas les Riel, Chénier, Bourgault et Julien.
N'entendez vous pas les Nelligan, Leclerc, Dubé et Léveillée.
N'entendez-vous pas les Algonquins, les Inuits, les Iroquois et les Micmacs.
Et nous, quelle histoire laisserons-nous en partage ?

Pierre DesRochers

La mort apprivoisée

Par Doris Lussier

Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier, nous invite à découvrir un texte fort beau de l'auteur qui a donné son nom à cette section de la SSJB.

La mort comme conseillère.
Novembre nu et gris.

La lente mort des choses me parle discrètement de la mienne. J'y pense. J'y pense sans trop d'effroi. Mourir, c'est aussi naturel que vivre. Je voudrais même que ma mort soit aussi joyeuse que le fut ma vie. Pourquoi pas, après tout? Comme disait Michel Audiard : *La mort, on est fait pour ça ! Une naissance, c'est une condamnation à mort. Le temps de vivre n'est qu'un sursis. On meurt un peu chaque jour, assassiné par la vie et chaque instant de la vie est un pas vers la mort.* Toutes les heures blessent, la dernière tue.

Mais faut-il vivre tristes pour ça? Au contraire, c'est justement parce que la vie est brève qu'il faut la goûter au maximum et à l'optimum. Il faut prendre la mort par le bon bout, c'est tout. Moi, j'y pense. Je ne pense pas qu'à elle, mais j'y pense. J'ai déjà vécu beaucoup plus que la moitié de ma vie; je sais que je suis sur l'autre versant des cîmes et que j'ai plus de passé que d'avenir. Alors j'ai sagement apprivoisé l'idée de ma mort. Je l'ai domestiquée et j'en ai fait ma compagne si quotidienne qu'elle ne m'effraie plus, ou presque. Au contraire, elle va jusqu'à m'inspirer des pensées de joie. On dirait que la mort m'apprend à vivre. Si bien que j'en suis venu à penser que la vraie mort, ce n'est pas mourir, c'est perdre sa raison de vivre. Et bientôt, quand ce sera mon tour de monter derrière les étoiles, et de passer de l'autre côté du mystère, je saurai alors quelle était ma raison de vivre. Pas avant. Mourir, c'est savoir, enfin !

Car la mort n'est que la porte noire qui s'ouvre sur la lumière. La tombe est un berceau. Mourir au monde, c'est naître à l'éternité. C'est passer du monde des ombres qu'est notre séjour terrestre à celui des réalités. Un comédien a dit : *La mort, ce n'est pas si tragique que ça : ce n'est que le premier rideau, après, il y a le deuxième acte.* Chaque mortel qui finit est un immortel qui commence.

Mais pour envisager la mort avec sérénité, il faut croire à quelque chose après. Tout est là. Ou, à tout le moins, espérer quelque chose. Car la mort n'a pas de sens si tout finit avec elle. Ça serait trop bête. On n'existe pas pour rien, ça me paraît absurde. Et l'absurde n'existe pas ailleurs que dans nos petites têtes trop faibles pour comprendre. Il n'y a pas d'être sans raison d'être, ça c'est certain. Voltaire lui-même ne pouvait pas voir une horloge sans penser à l'horloger. On peut ne pas avoir la foi — parce que c'est un mystère —, mais on ne peut pas ne pas avoir l'espérance.

Sans l'espérance, non seulement la mort n'a plus de sens, mais la vie non plus n'en a pas.

La plus jolie chose que j'ai lue sur la mort, c'est Victor Hugo qui l'a écrite. C'est un admirable chant d'espérance en même temps qu'un poème d'immortalité :

Je dis que le tombeau qui sur la mort se ferme
Ouvre le firmament,
Et que ce qu'ici bas nous prenons pour le terme
Est le commencement.

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Jeanne Lajoie (1899–1930)

En 1923, Jeanne Lajoie, surnommée « la pucelle de Pembroke », accepte un poste d'enseignante de français à la *St. John School* de Pembroke en Ontario. Mais le Règlement 17 voté en 1912 interdit l'enseignement du français après la 2e année. Cette situation exacerbe les tensions entre francophones et anglophones. Peu après l'arrivée de Jeanne, la commission scolaire, composée majoritairement de commissaires irlandais catholiques, décide de la renvoyer sous le prétexte qu'une religieuse irlandaise de l'école peut enseigner la langue française.

Jeanne Lajoie prend l'initiative d'écrire à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO) pour l'informer de la situation. Des parents de Pembroke font signer une pétition demandant à la commission scolaire de reprendre Jeanne Lajoie ou d'engager une personne véritablement capable d'enseigner le français. Face au refus des autorités de revenir sur leur décision, le Cercle Lorrain, qui défend les droits des francophones et sera plus tard transformé en Société Saint-Jean-Baptiste, crée une école libre dans une maison privée de Pembroke. Moins de deux mois après le renvoi officiel de Jeanne Lajoie, 55 élèves francophones se présentent à sa première classe. Jeanne y enseignera pendant trois ans, secondée par une autre institutrice. Cette école libre, la première à déroger au Règlement 17, prit le nom de Jeanne d'Arc.

De santé fragile depuis sa naissance, Jeanne quitte l'enseignement en 1926 et entre dans un sanatorium au Québec. Elle meurt à Montréal le 2 mars 1930 à l'âge de 31 ans.

Un livre, *L'Éveil de la race: un épisode de la résistance franco-ontarienne,* publié en 1930, ainsi qu'une pièce de théâtre évoquent le souvenir de l'« héroïne de Pembroke ». Deux écoles primaires, une à Ottawa, l'autre à Toronto et une école secondaire d'Ottawa portent son nom.

Sources : Laurens, Lionel, *Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924-1997),* p. 34
francoidentitaire.ca/ontario/texte/T0220.html
ccfpembroke.ca/page3.php

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Souvenir de la visite royale



Pierre Dagesse

Alimentation populaire et traditions alimentaires dans la vallée laurentienne

Par Agathe Boyer

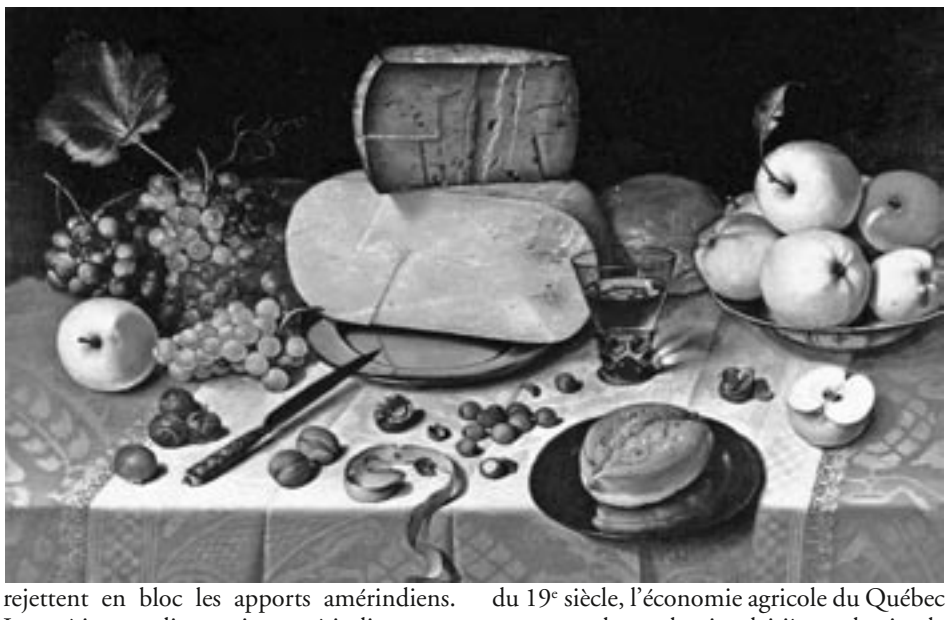
Le Québec et son alimentation métissée : emprunts aux Amérindiens

Depuis les premières arrivées de colons sur les rives du fleuve Saint-Laurent, on se plaît à dire que ceux-ci ont adopté les aliments des Amérindiens. Consommer le maïs, les produits de l'érable en constitue d'ailleurs les meilleurs gages et témoigne non seulement de ce métissage, mais aussi d'une certaine pérennité de nos habitudes alimentaires. D'ailleurs, comment ne pas y croire lorsqu'on réfère toujours au maïs selon l'expression « blé d'Inde », faisant ainsi référence aux croyances des premiers temps coloniaux lorsqu'il était question de retracer les richesses orientales des Indes? Cette perception est fermement ancrée dans la mémoire collective des Québécois. Mais est-ce aussi évident? Certes les premiers occupants autochtones consomment-ils le maïs, les courges et les haricots, aussi surnommées les trois sœurs puisqu'on les fait pousser ensemble. À cela rien de très novateur puisque le maïs représente la céréale des Amériques dont la culture se répand du sud au nord parmi les autochtones. Les Iroquoiens – c'est-à-dire ceux dont la langue est l'iroquoien et non les Iroquois qui sont eux de langue iroquoienne – partagent la culture de ces trois végétaux de base, bien qu'ils n'apprêtent pas tous ces aliments de la même façon; qui plus est, selon le territoire qu'ils occupent, la faune et la flore diffèrent, ce qui apporte des mœurs alimentaires différentes à chacune des peuplades amérindiennes.

Alimentation à la française

Les premiers colons adoptent ces aliments dès leur arrivée, tout en cherchant à implanter leurs cultures céréalières et leur cheptel domestique, en somme, leur modèle alimentaire; d'ailleurs Champlain dispose de plusieurs vaches à sa ferme du Cap-Tourmente. Par contre, le gibier abonde alors que le calendrier liturgique sévère impose de recourir aux ressources halieutiques coloniales. Voilà qui fait rêver de mener la vie de seigneur, d'autant plus que chasser sur le vieux continent est devenu l'apanage des nobles depuis longtemps. Mais encore faut-il disposer d'un fusil, ce qui n'est pas à la portée de tous et par conséquent limite la consommation de gibier, gros ou petit. S'il est indéniable que ce sont les autochtones qui apprennent aux colons comment récolter la sève d'érable, est-ce à dire pour autant qu'ils la transforment qui en sirop qui en sucre? Et faut-il en conclure par extension que les colons consomment le sucre d'érable ? Bien que les autochtones connaissent deux façons de réduire la sève en « sirop », aucune des deux ne s'apparente à ce que nous connaissons de nos jours, au mieux peut-on parler d'un liquide visqueux dont la teneur est plus élevée. Et ce liquide n'est pas encore converti en sucre, ce qui est impossible à obtenir selon les techniques amérindiennes. Il aura fallu l'intervention des colons français pour y parvenir. Surprenant? Non pas puisque, faut-il le rappeler, la France contrôle le marché du sucre en Europe et en viendra d'ailleurs à échanger le Canada contre une colonie sucrière lors de la signature du traité de Paris. Quant à sa consommation, elle est limitée, moins d'un kilo et demi (toute forme de sucre confondue, canne et érable) par personne par année; c'est que le sucré fait davantage partie de la pharmacopée dans le modèle culturel français. Voilà donc qu'avant même la fin du 17e siècle, les colons laurentiens





rejettent en bloc les apports amérindiens. Le métissage alimentaire amérindien aura duré l'espace de trois générations, le temps d'implanter le modèle alimentaire français. Celui-ci repose d'abord et avant tout sur le pain, qui se consomme à raison d'un kilo par jour. Bien sûr, le poisson – notamment la triade anguille, morue, saumon – tient bonne place dans ce régime alimentaire puisque le calendrier liturgique impose 150 jours d'abstinence carnée par année. Comme viande, les colons consomment d'abord le bœuf, viande accessible parce que les ruraux manquent de fourrage. Dès lors, il devient préférable d'abattre les bovins, alors que le porc représente, par son lard, la source de gras de prédilection puisque le lait produit ne permet pas la fabrication de beurre en quantité suffisante.

Métissage anglo-français

Mais voici que la Conquête s'apprête à modifier ces habitudes alimentaires, non pas instantanément, mais petit à petit. Premier élément de changement : l'introduction de la pomme de terre qui coupera de moitié l'importance dans la ration quotidienne du pain, en l'espace d'un demi-siècle. S'ajouteront, quelques décennies plus tard, le thé et son corollaire insidieux, le sucre, car la boisson chaude s'accompagne non seulement d'un soupçon de lait mais d'une montagne de sucre! Voilà qui heurte de front les habitudes alimentaires des colons et



explique pourquoi son acceptation en milieu francophone se fait tardivement, même si le thé est accessible en grande quantité dès 1760 dans la colonie.

Alimentation à la canadienne

Une troisième innovation britannique apportera des résultats à plus long terme, c'est-à-dire vers le milieu du 19e siècle. De quoi s'agit-il? De l'introduction des racines-fourrages comme le navet et la betterave à la fin du 18e siècle. Méthode empruntée initialement aux Flamands et Hollandais par les Britanniques, cette culture permet d'augmenter la lactation des vaches et permet d'obvier du même coup au manque de fourrage, problème chronique auquel sont confrontés les colons. Ainsi au milieu du 19e siècle, l'économie agricole du Québec repose sur la production laitière et la viande de porc devient accessible. Coïncidence, les premiers recueils culinaires paraissent à la même période et proposent les premières recettes à base de viande de porc fraîche. Les mets soi-disant traditionnels viennent d'apparaître! Qui plus est, ces mêmes livres proposent des recettes de pudding et de tartes de toutes sortes, signe que les rapports au sucre ont changé.

Influences internationales

Voilà donc quatre étapes de changement majeur dans les mœurs alimentaires du Québec, étapes variant entre 75 et 100 ans, un espace de temps qui couvre de trois à quatre générations. De fait, ces changements majeurs surviennent quand la quatrième génération se montre plus perméable au changement parce qu'elle n'est plus en contact avec la première qui se veut la gardienne des valeurs. Et le Québec vient de vivre une autre de ces étapes majeures avec Expo 67 qui a amené le monde sur la table des Québécois; il se sera justement écoulé un autre centenaire entre le milieu du 19e siècle et l'exposition universelle!...

Résumé d'une conférence prononcée par monsieur Yvon Desloges, historien devant les membres de la Société historique de Québec, le mardi 2 février 2010. Voir aussi le bulletin électronique Mémoires vives : cfqlmc.org/bulletin –memoires -vives/ derniere -parution/479

Voici maintenant un aperçu de quelques préparations culinaires qui illustrent le menu quotidien de différents groupes sociaux de la société coloniale. Le choix des recettes dépend en partie de la documentation, à savoir les intitulés laissés par les acteurs historiques, comme l'annonce de la *Gazettte de Québec* pour la soupe aux pois et au lard ou encore les commentaires des divers voyageurs et observateurs. Sur ce, belles découvertes et bon appétit!

« À la table du paysan » : concombre à la crème, potage au lait et à l'oignon, pot-au-feu, crêpes. En 1618, Champlain remarque que les concombres poussent dans les jardins de Louis Hébert sur le cap aux Diamants. Le concombre, apprêté à la crème douce ou aigre selon les voyageurs Pehr Kalm, Isaac Weld et John Lambert compte parmi les aliments favoris des paysans laurentiens. Cette façon d'apprêter les concombres sera encore d'usage dans certaines régions du Québec au cours de la première moitié du 20e siècle. « Dans le sillage du missionnaire et du voyageur » : sagamité aux poissons, lièvre bouilli au pot et folle- avoine ou riz sauvage. Gabriel Sagard, missionnaire, est le premier à faire mention du terme sagamité quand il se rend en pays huron en 1623. Il désigne un mets à base de farine de maïs à laquelle peut s'ajouter viande, poisson ou fruits. Dans sa version amérindienne d'autrefois, elle n'aurait pas été salée ni poivrée. Cette recette fut reconstituée à partir de données historiques. « Chez les religieuses » : potage aux herbes, truites rissolées et ragoût de champignons, purée de pois verts et tourtes aux poires. Dans les années 1680, le Séminaire de Québec procède à des achats massifs de truite pour nourrir son personnel et ses élèves. Par ailleurs, les Augustines de l'Hôpital général cultivent les champignons tandis que Marie de l'Incarnation précise que le Ursulines cultivent les pois verts en 1662. « Chez le cuisinier du gouverneur français » : potage à la vierge, fricassée de tourtes, doré au fenouil, riz à l'œuf. La conservation des œufs pendant l'hiver pose un problème. La meilleure méthode de conservation, selon le médecin Gaultier, est de leur appliquer une couche de suif et il semble que ce soit la norme en Nouvelle-France au 18e siècle. Ainsi on prémunissait les coquilles des conditions humides des caves. Extrait de *Traité historique et pratique de la cuisine,* 1758. « Chez le marchand » : rôties au jambon, potage au chou, chou-fleur au bœuf. On le constate, les choux sont très présents dans l'alimentation coloniale. Louis Nicolas écrit : « que les choux pommés y sont si communs et si gros que cela passe l'ordinaire ». « Chez l'aubergiste » : soupe aux pois et lard, fricassée de poulet avec sauce rousse, longe de veau piquée. Le 3 janvier 1815, Antoine Parent, marchand de Québec, passe un contrat notarié avec deux cabaretiers-cuisiniers afin que ceux-ci s'engagent à cuisiner 150 gallons de soupe par semaine qui seraient distribués gratuitement aux plus démunis de la société québécoise. La première « soupe populaire » était créée. Ce mets devait être préparé selon les indications publiées dans la *Gazette de Québec.* On parle de la traditionnelle soupe aux pois et au lard, il va sans dire. « Chez l'administrateur britannique » : potage au riz et coulis de lentilles, bœuf à la mode, poisson en casserole, tarte aux carottes. Grand classique du répertoire culinaire britannique, le bœuf à la mode est à l'origine une recette d'inspiration française. Hannah Glasse prend soin d'ajouter « the French way » en complément à son intitulé. Sa publication connaît une vingtaine de réédition, plus de 70 ans après sa mort.

La cuisine, c'est la transformation de la nature en culture, nous révèle le grand cuisinier tourangeau Jean Bardet. N'est-ce pas là essentiellement ce que nos ancêtres se sont entêtés à faire sur ce continent depuis plus de 400 ans?

Références : Desloges, Yvon, *À table en Nouvelle-France,* Septentrion, 2009.



Fête nationale au parc Lahaie

Par Rachid Bandou

La cérémonie d'ouverture de la fête de quartier au parc Lahaie, organisée chaque année par l'association Tafsut dans le cadre des festivités de la Fête nationale, a été marquée comme à l'accoutumée par une intervention du chef du Bloc Québécois monsieur Gilles Duceppe. Ce fut ensuite au tour de deux autres invités, Benoît Charette et Lhacène Ziani, à monter sur scène pour s'adresser au public nombreux composé de citoyens issus de l'immigration, en particulier des Québécois d'origine kabyle. Ces derniers sont originaires de la région berbérophone de la Kabylie, en Algérie, région devenue désormais un fournisseur potentiel du Québec en immigration francophone.

Benoît Charette, porte-parole du Parti Québécois en matière de communautés culturelles, a souhaité une bonne fête aux citoyens et citoyennes issus de l'immigration qui enrichissent chaque jour le Québec d'aujourd'hui avec leurs accents autour des valeurs et de la langue communes. Le ministre de l'Éducation du Gouvernement provisoire kabyle en exil (GPK), Lhacène Ziani, présent à l'événement, a quant à lui présenté ses meilleurs vœux au peuple québécois. Il a également exprimé sa gratitude profonde à la vice-présidente du Bloc Québécois, madame Vivian Barbot, qui a salué la création de ce gouvernement dont l'objectif est de mettre en place des politiques gouvernementales dans le cadre de la réalisation, par voie référendaire, de l'autonomie de la Kabylie. Il a assuré que les relations entre les deux peuples se verront, chaque jour, fortifiées. *Nos relations dépassent l'ordre diplomatique,* dit-il, *car nos destins sont surtout liés par le partage de la ressource la plus précieuse pour accéder à la liberté qu'est la ressource humaine. Des milliers de Québécois sont d'origine kabyle !*

L'auteur de ces lignes, membre du Conseil général de la SSJB, a conclu cette cérémonie d'ouverture par la lecture d'un message du président du GPK, Ferhat Mehenni, désormais fort connu dans certains milieux souverainistes pour avoir animé des conférences à l'UQAM, à la SSJB et rencontré à plusieurs reprises les responsables du Bloc Québécois et du Parti Québécois.

Cette sympathique fête publique, où la jeunesse était fort nombreuse, s'est prolongée jusqu'à 23 heures dans la joie, avec de la danse et des musiques rythmées québécoises et kabyles.

À la prochaine année, en espérant que le combat pour l'indépendance du Québec aura fait d'ici là des pas importants en attendant de célébrer un jour au même endroit la naissance d'un nouveau pays pour le monde, le Québec.



M[me] Tassadit Ould-Hamouda entourée de gauche à droite par M. Gilles Duceppe du Bloc Québécois, M. Lhacène Ziani du GPK, M. Rachid Bandou et de M. Benoît Charette du PQ. (Photo : Mourad Itim)



Le groupe Tafsut. (Photo : Mourad Itim)



Le groupe Héliotrope en action. (Photo : Mourad Itim)

Défilé de la Fête nationale

En 2007, les premiers géants sont intégrés dans le défilé de la Fête nationale afin de contribuer à illustrer la culture et le patrimoine québécois. Cette année-là, ils sont cinq. Puis, chaque année, de nouveaux géants s'ajoutent, l'enrichissant de leur bagage identitaire, historique et culturel. Au défilé de juin 2010, ils étaient 24 accompagnés de centaines de personnages, saltimbanques, musiciens et danseurs.

Découvrez comment se construit un géant sur fetenationale.qc.ca/archives/la-tradition-des-geants.html et apprenez-en plus sur les différents géants sur fetenationale-montreal.qc.ca/defilegeants/index.html



Évocation du banquet inaugural des Fêtes de la Saint-Jean. (Photo : Matthieu Bichat)



Des fleurs de lys. (Photo : Matthieu Bichat)



Le géant Maurice Richard. (Photo : Matthieu Bichat)



Le géant Ludger Duvernay. (Photo : Matthieu Bichat)



La chanteuse Ginette Reno et le commandant Piché ont participé au défilé. (Photo : Matthieu Bichat)



Les géants lors du défilé de la Fête nationale. (Photo : Matthieu Bichat)

Il y a 50 ans, le RIN

Par Claude G. Charron



Les candidats du RIN à l'élection de 1966. (Photo : Jean-Luc Dion)

Dans notre dernier numéro, nous avions souligné le cinquantième anniversaire du début de la Révolution tranquille. Une « révolution » d'abord bien acceptée par l'establishment anglo-canadien. N'est-ce pas un journaliste du *Globe and Mail* qui, le premier, a parlé de *Quiet Revolution* ? Le ton a vite changé quand on a pris note que cette volonté de sécularisation de la société québécoise était couplée d'une volonté d'émancipation politique.

Mais ce que les générations nouvelles ne savent peut-être pas assez, c'est l'éminent rôle dans l'évolution des esprits qu'a alors joué le RIN.

Propre au caractère particulier de toute révolution, ce furent d'abord la compétence et le talent d'un petit groupe d'artistes et d'intellectuels politiquement engagés qui permirent que la question de l'indépendance s'installe à demeure dans le paysage politique québécois. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'excellente biographie qu'a produite Jean-François Nadeau sur Pierre Bourgault.[1]

Nadeau nous y apprend que tout commence dans un petit hôtel de Morin-Heights. C'est à cet endroit que, durant les belles fins de semaine d'été, se rencontrent de joyeux lurons, frais diplômés d'universités, et jeunes artistes, presque tous indépendantistes et membres de L'Alliance Laurentienne. Mais parce que Raymond Barbeau, fondateur de ce mouvement, est perçu comme trop à droite, tous souhaitent en créer un nouveau, à tendance tout aussi indépendantiste, mais sans aucun lien avec l'Alliance Laurentienne.

C'est le 10 septembre 1960 qu'on décide d'établir les bases de ce qui s'appellera « Rassemblement pour l'indépendance nationale ». Grand initiateur de l'événement, André D'Allemagne se démarque tout de suite. Louise et Yvon Thiboutot témoignent: *Son sens politique nous apparaissait extrêmement raffiné. Il avait de grandes préoccupations sociales. Dans les discussions, il finissait par rassembler des gens plus à gauche que lui.*



André D'Allemagne

Alors âgé de trente-six ans, plus préoccupé par ses ambitions de carrière en théâtre que par la chose politique, Pierre Bourgault ne fit aucunement partie des amis de D'Allemagne fréquentant l'Hôtel du Chatelet. Mais c'était le cas pour son ami, le poète Claude Préfontaine. Le hasard fit bien les choses, du moins pour le Québec : un jour, sortant de chez lui, Bourgault croise Préfontaine qui l'invite à l'accompagner chez D'Allemagne. *J'avais déjà parlé à Bourgault,* raconte Préfontaine, *du groupe que nous avions constitué en faveur de l'indépendance. Il était d'un naturel curieux. Il voulait savoir. Alors, ce soir là, il est venu chez D'Allemagne. Et je crois qu'il fut le dernier à partir.*

Pierre Bourgault, raconte Nadeau, *est très vite fasciné par cette idée de l'indépendance du Québec. Mais il n'en soutient pas moins qu'il lui fallut six ou sept mois pour se convaincre que c'était vraiment valable. Ce ne sera qu'après mures réflexions qu'il fera le saut.*

Dès le début, écrira-t-il,[2] *nous commençâmes à tenir des assemblées de cuisine. Je me souviens encore de la première. C'était un samedi soir. Il y avait là, réunies dans un petit appartement, 11 personnes venues nous rencontrer D'Allemagne et moi.* (…) *Même la dialectique étonnante de D'Allemagne semblait impuissante à percer ce mur d'habitudes et de servilité consentie. Nous sortîmes de cette réunion anéantis, complètement découragés.* Mais, à leur grande surprise le lundi suivant, neuf des personnes présentes avaient adhéré au RIN.

En octobre 1960, le RIN adopte son Manifeste dans lequel on pouvait lire entre autres : *De nos jours, les peuples n'ont plus besoin d'excuses pour être libres. Car si la liberté n'est pas une fin en soi, elle est la condition essentielle à tout épanouissement réel des hommes et des peuples.*

Le 26 novembre suivant, le RIN tient son premier congrès. Quatre-vingt indépendantistes établissent les statuts du parti et élisent une équipe de direction avec André D'Allemagne comme président. En page 97 de *Bourgault,* Nadeau écrit *que celui-ci n'est pas encore tout à fait là, mais que son militantisme en faveur de l'indépendance le révèlera peu à peu. Cette lutte devient sa terre ferme, le seul espace où il lui apparaît possible d'être libre en prenant de la hauteur en ayant le sentiment d'être libre.*

C'est peut-être à ce moment-là que Bourgault influencera le plus le mouvement en prônant des manifestations populaires dans le rue, chose que René Lévesque lui reprochera toujours, surtout après le défilé de la Saint-Jean 1968 où la présence de Trudeau à l'estrade d'honneur avait provoqué une sérieuse échauffourée avec les policiers.

C'est le samedi 11 février 1961 que débute la première de ces manifs. « Notre Québec indépendant, nous l'aurons » et « Le Québec aux Québécois », peut-on lire sur deux des Volkswagen coccinelles qui prennent part au défilé. Le lendemain de cette manif, un quotidien de Montréal rapporte l'événement avec photo de Guy Sanche en compagnie de Bourgault.

Moins d'un an après la fondation du RIN, les médias québécois peuvent de moins en moins ignorer le mouvement et le message qu'il véhicule. D'autant plus qu'en février 1961, l'affaire Chaput fait manchettes. Chimiste à l'emploi de la Défense nationale, Marcel Chaput, alors âgé 42 ans, est marié et père de trois enfants. Mais ses idées rebutent ses patrons. Devenu vice-président du RIN, Chaput persiste dans ses convictions. Les médias dévoilent le conflit et, ce faisant, la population apprend davantage sur l'existence du RIN et pour quelle fin ses membres militent.

Chaput sera de la première assemblée publique du RIN le 4 avril au Gesù où plus de 500 personnes se sont massées. Une telle foule alors que, ce soir-là, les Canadiens risquent l'élimination aux mains des Black Hawks! À la fin de la soirée, les effectifs du RIN ont doublé. Le lendemain, Gérard Filion, directeur du *Devoir,* commente : *Si deux parfaits inconnus ont réussi à attirer 500 personnes le soir d'une joute finale de la coupe Stanley, c'est qu'il se passe quelques chose de nouveau au Québec.* Et Nadeau de commenter: *Tous les journaux parlent de la soirée. Plus que le hockey, c'est l'événement qui a marqué la ville ce jour-là.*

Le RIN a alors le vent en poupe et il l'aura jusqu'à ce qu'il se saborde le 27 octobre 1968 à peine quinze jours après la fondation du Parti Québécois. Pendant les sept ans qui ont précédé ce sabordage, font salle comble, toutes les assemblées publiques où Bourgault intervient. De cette expérience, il dira : *Je n'avais que prononcé* « Mes chers amis »*, puis là, il y avait une grande ovation de cinq minutes avant que je puisse commencer à parler.*[3]

D'abord président du RIN-Montréal avant de le devenir pour tout le mouvement en 1964, Bourgault multipliera les actions d'éclat afin d'obliger les médias à parler d'indépendance. Il y eut d'abord l'invitation du 4 décembre 1961 faite aux rinistes pour qu'ils aillent accueillir Marcel Chaput à la gare Windsor. Ayant été suspendu pour activités politiques, Chaput avait préféré démissionner que de se plier aux exigences de ses patrons. Autre fait d'arme : le *sit-in* chez Murray's afin de protester contre l'unilinguisme des serveuses.

Devenu parti politique, aux élections de 1966, le RIN présentera des candidats dans plusieurs circonscriptions, dont Bourgault dans Duplessis. L'arrivée de ce tiers parti sera funeste aux libéraux. Mais il n'y a pas que la division du vote qui a fait que l'Union nationale ait alors pris le pouvoir. Par son slogan « Égalité ou indépendance », Daniel Johnson est devenu le premier politicien à se faire du capital politique avec les idées véhiculées par le RIN.

Un an plus tard, un autre politicien, du nom de René Lévesque, est à la veille d'également récupérer le travail du RIN. Mais il faut d'abord qu'un célèbre général reçoive à l'Élisée « son ami Johnson », s'embarque sur le Colbert en direction de Québec et, de là, remontre triomphalement le Chemin du Roy jusqu'à Montréal.

Quelques jours auparavant, Pierre Bourgault avait fait un appel spécial à tous les membres. Au soir du 22 juillet, ils doivent tous se rendre aux abords de l'Hôtel de ville afin d'accueillir avec chaleur et éclat le président de la République française. Opération réussie. Au lendemain du célèbre cri du général, on avait appris, à New York tout comme à Pékin, qu'au nord-est des USA, il existait un presque-pays appelé Québec.



Andrée Ferretti, élue vice-présidente du RIN en 1967.

Malheureusement, ce fut le chant du signe pour le RIN. Au congrès de décembre 1968, Andrée Ferretti et ses amis ont beau s'être débattus pour que, dans le moins des moins, le RIN, parti politique, retourne au mouvement de pression qui avait tant fait pour le Québec, rien n'y fit. Le PQ lui ayant siphonné trop de membres, une majorité de congressistes suivirent le conseil d'un Bourgault prônant le sabordage, puis les invitant à s'investir massivement dans le parti de René Lévesque. On connaît la suite...

[1] Jean-François Nadeau, *Bourgault,* Montréal, Lux Éditeur, 2007.

[2] *Bourgault,* page 95, tiré de Pierre, Bourgault, *Écrits et polémiques 1960-1981. La politique*, Québec Loisirs, VLB Éditeur, 1982.

[3] En page 108 de *Bourgault* – témoignage de Bourgault dans le film de Jean-Claude Labrecque, *Le RIN*, Les productions Virage 2002, 78 minutes.



Tony Le Sauteur, Marcel Chaput et Guy Pinsonneault en1963 lors d'un congrès du Parti Républicain du Québec. Cofondateur du RIN, Marcel Chaput le dirigea en 1961-62. (Photo : Jean-Luc Dion)



Nous ne voulons pas être une pr
« pas comme les autres »,
nous voulons être un pays comme le
— Pierre Bourgault, président du RIN (196

Jean-Marie Cossette, président de la Société Saint-Jean-Baptiste (1975, 1
et Pierre Bourgault à la maison Ludger-Duvernay en novembre

ovince

es autres.

4–1968).

978–79 et 1985)
1979.



(Photo : Armour Landry)

La vitalité de la langue française sur l'île de Montréal

Par Gérald Paquin
M.Sc., chercheur indépendant[1]

Au-delà du stéréotype de la polarité linguistique à Montréal, c'est-à-dire que les anglophones prédominent à l'ouest de l'île et les francophones à l'est, il existe une réalité bien différente. Sur l'île de Montréal, la vitalité de la langue anglaise prédomine partout, à l'est comme à l'ouest, sur la vitalité de la langue française.

La vitalité d'une langue peut se mesurer par ce qu'on appelle l'indice de vitalité linguistique, aussi appelé indice de « continuité » linguistique. Celui-ci permet d'évaluer globalement le niveau de la persistance ou de l'attraction d'une langue. L'indice se calcule en divisant, pour chaque langue, le nombre de ses locuteurs selon la langue d'usage (le plus souvent utilisé à la maison) par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 signale respectivement un gain, un maintien ou un déclin de locuteurs.

L'indice de vitalité linguistique (IVL) sur l'île de Montréal
Dans le rapport Castonguay de 2005 diffusé par l'OLFQ et dédié aux IVL du Québec[2], les indices de vitalité linguistique sont calculés pour la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMRM)[3]. Les IVL qui y sont rapportés sont légèrement inférieurs à ceux de l'île comme à ceux des différents arrondissements de la ville de Montréal.

Ce n'est qu'avec le rapport Termote de 2008[4] que les IVL sont calculés distinctement pour l'île de Montréal tels que rapportés dans le tableau ci-dessous. Par exemple, en 2001, l'IVL pour l'anglais est de 1,36 dans la RMRM, mais de 1,41 sur l'île de Montréal. Comme l'indiquent les valeurs des IVL de 1971 à 2001, en trente ans, l'IVL de la langue anglaise a connu une croissance plus rapide que l'IVL de la langue française. Ce dernier ne s'est maintenu sur l'île de Montréal que légèrement au dessus de 1.

		Indice de vitalité linguistique		
		Français	Anglais	Autre
Île de Montréal	1971	1,00	1,19	0,76
	1981	1,01	1,23	0,75
	1986	1,01	1,26	0,76
	1991	1,03	1,34	0,67
	1996	1,04	1,35	0,68
	2001	1,06	1,41	0,64
RMR Montréal	1971	1,00	1,15	0,74
	1981	1,00	1,19	0,73
	1986	1,00	1,22	0,74
	1991	1,02	1,30	0,65
	1996	1,03	1,32	0,65
	2001	1,04	1,36	0,63

L'indice de vitalité linguistique pour chaque arrondissement de la ville de Montréal
Dans les deux tableaux accompagnant la carte de l'île de Montréal (voir l'encadré page 11), sont calculés les IVL des langues française et anglaise basés sur les réponses uniques et multiples[5] du recensement de 2006 pour chaque arrondissement de la ville de Montréal et des autres municipalités de l'île. Nous obtenons que l'IVL de la langue anglaise sur l'île de Montréal (1,430) continue de croître et prédomine toujours largement sur l'IVL du français (1,089). Notons que l'IVL continu de l'anglais est encore plus élevé dans la ville de Montréal (1,489).

Plus précisément, pour la ville de Montréal en 2006, un IVL du français de 1,099 signifie que par rapport aux 847 632 personnes dont le français est la langue maternelle, on en a recensé 931 803 qui faisaient usage du français à la maison, soit un gain de 9,9 % pour les francophones[6]. En contrepartie, un IVL pour la langue anglaise de 1,489 signifie que par rapport aux 210 032 personnes dont l'anglais est la langue maternelle, on en a recensé 312 805 qui en faisaient usage à la maison, donc un gain de 48,9 %, soit environ 5 fois plus que le pourcentage de gain des francophones.

La dernière colonne des deux tableaux de l'encadré montre que l'écart absolu entre l'indice de vitalité de l'anglais et celui du français varie de 0,1 % à 131,3 % sur l'île de Montréal. Pour la ville de Montréal, par exemple, l'écart absolu signifie que le pourcentage de gain des anglophones est de 39 % plus élevé que le pourcentage de gain des francophones[7].

Ce sont ces écarts qui servent de référence et qui balisent de couleur les arrondissements et les municipalités de l'île. On voit nettement en teintes de rouge (les teintes de la carte d'origine sont en rouge, mais pour la présente publication sont en teintes de gris) la prédominance de la vitalité de la langue anglaise sur celle de la langue française (écarts positifs). Le contraire serait coloré en bleu (écarts négatifs), mais la prédominance de la vitalité du français sur l'anglais est partout *absente* sur l'île de Montréal.

Nous constatons sur cette carte, que les six arrondissements du nord-est de l'île, pourtant reconnue pour avoir une majorité de francophones (autour de 54 %), est dominée par des IVL très prononcés en faveur de la langue anglaise. Pour le cas particulier de Saint-Léonard, qui compte le plus haut pourcentage d'allophones (56,7 %), bien que le français ait le plus important indice de vitalité (1,260), c'est aussi là où l'IVL de l'anglais est le plus élevé (2,572), soit plus du double, correspondant aussi au plus grand écart (131,3 %). Notons qu'à l'île Bizard-Saint-Geneviève, le français est en déclin avec un indice égal à 0,993.

Par ailleurs, là où les francophones sont fortement minoritaires sur l'île de Montréal, comme dans la grande majorité des villes autres que Montréal, la vitalité du français est aussi en déclin avec des indices qui se tiennent très nettement sous la barre de l'unité, diminuant jusqu'à 0,764 à Baie-d'Urfé. Précisément, dans toutes les municipalités de l'île, autres que Montréal, Montréal-Est et Mont-Royal, la vitalité de la langue française est partout en décroissance.

Rapport des pourcentages de gain
Comme l'IVL donne une mesure de la vitalité d'une langue en termes de pourcentage de gain de locuteurs d'un même groupe linguistique, nous avons aussi mesuré le rapport des pourcentages de gain d'un groupe linguistique par rapport à l'autre. Pour la ville de Montréal, selon les réponses uniques et multiples du recensement de 2006, les rapports des pourcentages de gain entre anglophones et francophones se trouvent indiqués dans le tableau ci-dessous[8].

	Gain % franco	Gain % anglo	Rapport % gains
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	8,9%	43,0%	4,8
Ville de Montréal	9,9%	48,9%	4,9
Rivière-des-Prairies PAT	9,7%	137,4%	14,2
Lachine	2,0%	25,6%	12,6
Pierrefonds-Roxboro	3,4%	38,9%	11,6
LaSalle	3,3%	35,4%	10,6
Outremont	5,6%	46,3%	8,3
Ville-Marie	6,5%	48,7%	7,4
Ahuntsic-Cartierville	14,6%	100,5%	6,9
Mercier–Hochelaga-Maison.	6,5%	42,7%	6,6
Verdun	3,1%	19,2%	6,2
Saint-Léonard	26,0%	157,2%	6,1
Anjou	10,5%	62,2%	5,9
Rosemont–La Petite-Patrie	7,9%	44,8%	5,6
Le Plateau-Mont-Royal	6,8%	34,3%	5,1
Le Sud-Ouest	4,8%	24,5%	5,1
Montréal-Nord	18,2%	84,2%	4,6
Villeray–Saint-Michel–Parc-Ext.	20,5%	83,8%	4,1
Saint-Laurent	16,4%	62,8%	3,8
Côte-des-Neiges-NDG	13,8%	33,7%	2,4

C'est dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles qu'on obtient le plus haut rapport : le pourcentage de gain des anglophones y est 14,2 fois plus important que celui des francophones. Les arrondissements de Lachine, Pierrefonds-Roxboro, et LaSalle suivent avec des rapports très élevés de 12,6, 11,6 et 10,6 respectivement.

Ces rapports donnent une mesure, dans le cas où ces rapports sont positifs, de la vitalité d'un groupe linguistique par rapport à l'autre.

Notons que ce rapport des pourcentages de gains ne fait pas ressortir la différence entre le nombre de locuteurs de l'anglais et du français au départ. Or, cette différence peut s'avérer importante dans certains arrondissements. Ainsi, l'effet de hauts pourcentages de gains pour les anglophones peut prendre un certain temps avant de se faire sentir comme dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-La Petite Patrie où nous retrouvons respectivement 23 et 19 fois plus de francophones que d'anglophones.

La présence des anglophones
Les cinq plus grands écarts observés entre les IVL de l'anglais et du français sont obtenus là où les anglophones sont fortement minoritaires (de 4,6 % à 9,4 % de la population de l'arrondissement) avec un fort pourcentage d'allophones (de 28,1 % à 56,7 %). De plus, parmi les 19 arrondissements de la ville de Montréal, il y en a six dont cette somme est supérieure à 50 % (sans dépasser 70 %) et qui comptabilisent à eux seuls 56 % des gains de locuteurs de langue anglaise. Ce sont les arrondissements Côte-des-Neiges-NDG, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Léonard, LaSalle et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Or, Saint-Léonard et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension n'ont respectivement que 9,4 % et 5,5 % d'anglophones. La présence des anglophones, comme dans ces arrondissements où ils sont très nettement minoritaires, n'empêche pas les allophones d'aller s'y installer et de choisir l'anglais comme langue d'usage.

Conclusion
La ville de Montréal étant la métropole du Québec, elle constitue un pôle majeur pour la culture, l'éducation, le commerce, l'industrie et la finance. Elle dispose d'une influence considérable qui lui permet d'exercer un rôle stratégique sur le plan régional, national et international. Elle est aussi un carrefour de nombreuses cultures. En effet, Montréal dispose d'un important réseau de secteurs d'activités où on peut trouver de tout en anglais (un travail, des soins médicaux, de l'éducation, des denrées, des clients, des contrats, etc.). Au quotidien,de nombreux coins de l'île de Montréal ne sont pratiquement plus francophones, ni même bilingues, mais essentiellement anglophones.

Comme métropole du Québec, Montréal est pour la nation québécoise une fenêtre ouverte sur le monde et constitue aussi pour le monde une fenêtre ouverte sur le Québec. Or, la



vitalité de la langue française à Montréal est particulièrement pauvre comme le montre ses piètres indices de vitalité. C'est en identifiant clairement les raisons des si forts indices de vitalité de la langue anglaise à Montréal et c'est en intervenant en conséquence pour y augmenter considérablement l'indice de vitalité du français que l'on pourra le mieux s'assurer que la langue française soit la langue la plus influente du Québec.

[1]Le courriel de l'auteur est geraldpaquin@videotron.ca.

[2]*Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001,* Charles Castonguay, « Suivi de la situation linguistique », Étude 1, 2005, Office de la Langue Française au Québec (OLFQ), mai 2005.

[3]Région qui s'étend de Lavaltrie à Saint-Lazare et de Richelieu à Saint-Jérôme. Pour voir la carte consultez : www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/cartotheque/RMR_Mun.pdf.

[4]*Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051,* Marc Termote en collaboration avec N. Thibault, OLFQ, mars 2008.

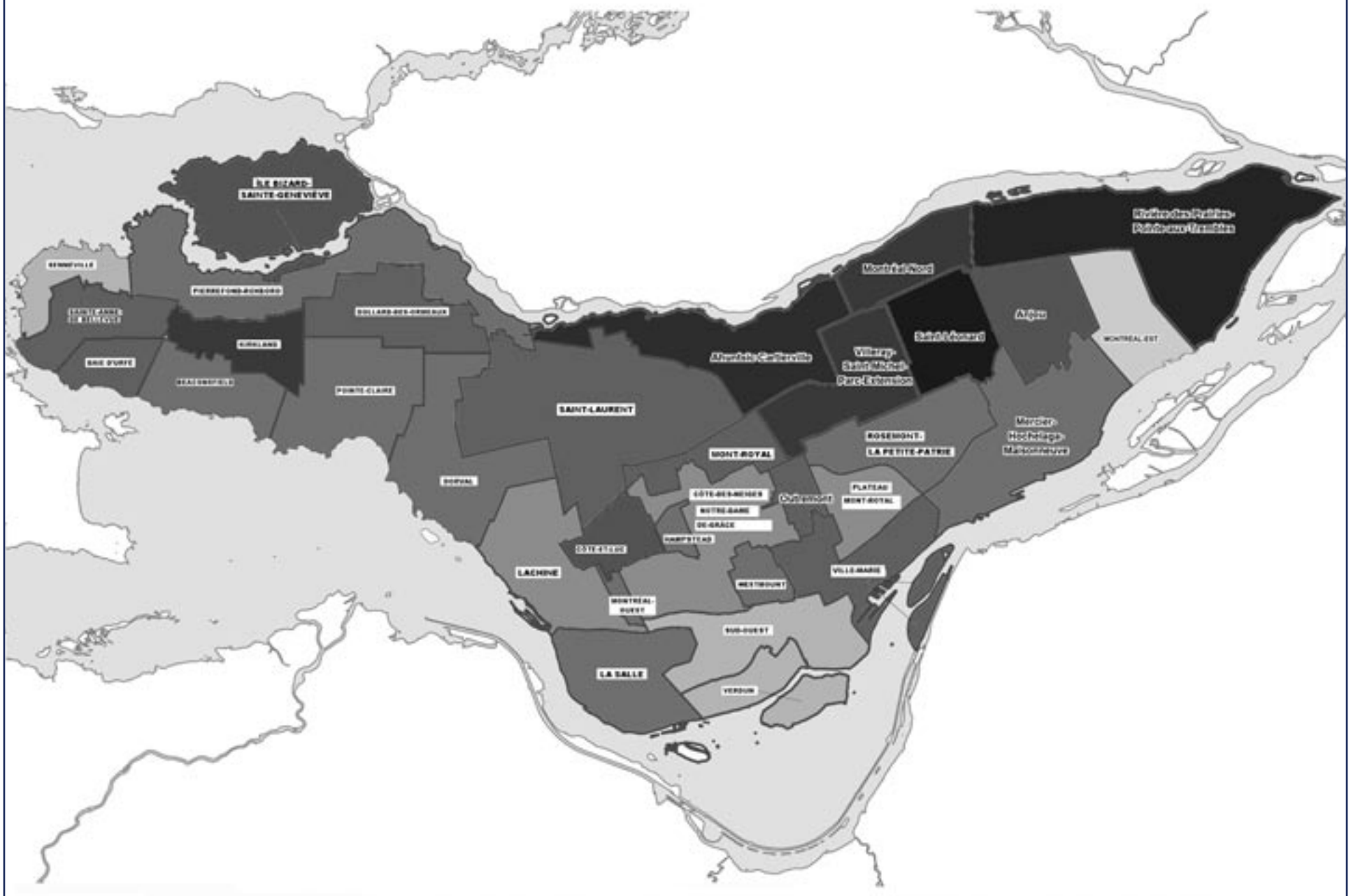
[5]Les réponses multiples sont réparties en fonction des réponses mentionnées par les répondants.

[6]L'IVL du français, dans ce cas, est le rapport des deux populations : 931 803÷847 632 = 1,099 d'où 931 803 = 1,099x847 632 = 847 632 + (9,9 % × 847 632).

[7]Dans la ville de Montréal, tandis que le nombre de ceux qui font usage du français à la maison a augmenté de 9,9 %, la population qui fait usage à la maison de l'anglais a augmenté de 48,9 %, ce qui donne 48,9 % - 9.9 % = 39 % ou en termes des IVL : (1,489 – 1,099) × 100 = 39. En fonction du nombre de locuteurs, 102 773 choisissent de faire usage à la maison de l'anglais contre 84 171 qui optent pour le français.

[8]Le cas de l'île Bizard-Sainte-Geneviève, où le pourcentage de gain des francophones est négatif, n'a pas été considéré.

Écarts en % entre l'IVL de l'anglais et l'IVL du français sur l'île de Montréal en 2006*



	Pop. totale	Population Langue matern. Français	Population Langue matern. Anglais	Population Langue usage Français	Population Langue usage Anglais	IMLF	IMLA	Écart absolu IMLA-IMLF
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	1 854 442	905 267	319 079	985 524	456 274	1,089	1,430	34,1%
Ville de Montréal	1 620 693	847 632	210 032	931 803	312 805	1,099	1,489	39,0%
Saint-Léonard	71 730	24 188	6 733	30 468	17 318	1,260	2,572	131,3%
Rivière-des-Prairies–PAT	105 372	67 337	6 429	73 851	15 261	1,097	2,374	127,7%
Ahuntsic-Cartierville	126 607	66 138	6 778	75 813	13 586	1,146	2,805	85,8%
Montréal-Nord	83 911	47 583	3 805	56 155	7 088	1,182	1,842	66,0%
Villeray–Saint-Michel–Parc-Ext.	142 825	68 931	7 758	73 410	14 263	1,205	1,838	63,4%
L'Île Bizard–Sainte Geneviève	17 590	10 483	3 433	10 327	5 244	0,993	1,527	53,5%
Anjou	40 891	28 117	2 064	31 076	3 348	1,105	1,622	51,7%
Saint-Laurent	84 833	25 562	14 182	29 757	23 082	1,164	1,628	46,3%
Ville-Marie	78 876	38 556	12 981	41 074	19 297	1,065	1,487	42,1%
Outremont	22 897	14 423	2 616	15 232	3 827	1,056	1,463	40,7%
Rosemont–La Petite-Patrie	133 618	99 140	5 223	107 606	7 561	1,079	1,448	36,8%
Mercier–Hochelaga-Maison.	129 110	100 233	4 341	106 753	6 193	1,065	1,427	36,2%
Pierrefonds-Roxboro	65 041	21 420	21 810	22 140	30 360	1,034	1,389	35,6%
LaSalle	74 763	39 593	20 333	31 617	27 527	1,033	1,354	32,0%
Le Plateau-Mont-Royal	101 654	63 197	13 144	67 476	17 651	1,068	1,343	27,5%
Lachine	41 391	24 772	9 167	25 275	11 510	1,020	1,256	23,5%
Côte-des-Neiges-NDG	164 246	43 491	45 886	49 508	61 353	1,138	1,337	19,9%
Le Sud-Ouest	69 860	40 396	12 176	42 353	15 158	1,048	1,245	19,6%
Verdun	66 678	41 235	11 175	42 513	13 321	1,031	1,192	16,1%

	Pop. totale	Population Langue matern. Français	Population Langue matern. Anglais	Population Langue usage Français	Population Langue usage Anglais	IMLF	IMLA	Écart absolu IMLA-IMLF
Autres villes	233 749	57 635	109 048	53 722	143 469	0,932	1,316	38,4%
Kirkland	20 491	5 055	9 428	4 273	13 818	0,845	1,466	62,0%
Côte-Saint-Luc	31 395	4 959	13 807	4 370	19 580	0,881	1,418	53,7%
Baie-d'Urfé	3 902	843	2 423	643	2 961	0,764	1,222	45,9%
Ste-Anne-de-Bel.	5 197	2 120	1 900	1 878	2 518	0,886	1,325	43,9%
Dollard-Des Orm.	48 930	8 592	22 347	7 991	30 251	0,930	1,354	42,4%
Mont-Royal	18 933	8 382	4 287	9 193	6 426	1,097	1,499	40,2%
Hampstead	6 996	1 041	4 318	908	5 455	0,872	1,263	39,1%
Beaconsfield	19 194	5 292	10 332	4 683	13 106	0,885	1,269	38,3%
Pointe-Claire	30 161	6 978	16 785	6 082	20 407	0,872	1,216	34,4%
Westmount	20 494	4 432	10 982	4 085	13 765	0,922	1,253	33,2%
Montréal-Ouest	5 184	788	3 463	685	4 098	0,869	1,183	31,4%
Dorval	18 088	5 568	8 285	5 261	10 326	0,945	1,246	30,1%
Senneville	962	345	525	343	598	0,993	1,138	14,5%
Montréal-Est	3 822	3 243	168	3 338	173	1,029	1,030	0,1%

*Écart absolu des indices de vitalité linguistiques (IVL) en % = (IVLA - IVLF) x 100 où IVLF est l'indice de vitalité du français et IVLA celui de l'anglais.
Il n'existe aucun écart absolu négatif sur l'île de Montréal.
Nous aurions teintés les régions correspondantes en bleu.
La prédominance de la vitalité de l'anglais sur le français est partout présente sur l'île.*

Source: Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement de 2006.
Compilation (réponses uniques et multiples) et calculs de l'auteur.

Savoir d'où on vient pour savoir où on va!

Texte recensé par Agathe Boyer

Le débat sur l'enseignement de l'histoire n'est certainement pas clos. « L'enseignement de l'histoire au début du XXIe siècle » regroupe une douzaine de textes issus du congrès tenu par la SPHQ (Société des professeurs d'histoire du Québec) en 2007 à Laval. Les auteurs n'hésitent pas à se lancer dans la mêlée et surtout, à en élargir la perspective. Ce livre est l'aboutissement du travail de plusieurs personnes. D'abord tous les animateurs qui se sont rendus au 45e congrès, tous ceux qui ont produit des textes et le comité organisateur dont font partie monsieur Robert Comeau et madame Josiane Lavallée tous deux historiens et membres du Conseil général de la SSJB. Le journaliste du *Devoir,* Christian Rioux livre notamment un texte percutant sur l'enseignement de l'histoire au Québec et les travers de la réforme qui font table rase du passé au profit du présent, citoyenneté oblige. Christian Rioux est correspondant du *Devoir* à Paris et récipiendaire du prix Olivar Asselin que lui a remis la SSJB en janvier 2010. Ce prix est décerné à une personnalité qui s'illustre dans le domaine du journalisme. Laissons la plume à monsieur Rioux.

Perspectives sur l'histoire : une école hantée par le présent peut-elle encore faire de l'histoire?

Permettez-moi de commencer cette présentation en vous proposant de deviner d'où sont extraites les questions suivantes. *Quels dégâts écologiques peuvent être provoqués par une exploitation abusive des différentes ressources de l'industrie canadienne? Êtes-vous pour ou contre les OGM? En quoi la diversité religieuse est-elle un avantage pour la société québécoise?* Elles sont tirées des nouveaux manuels d'histoire et d'éducation civique destinés aux classes de première et deuxième secondaire. Elles sont donc extraites des premiers manuels qui appliquent les nouveaux programmes issus de ce qu'on a appelé le Renouveau pédagogique. Depuis plusieurs mois, le débat sur les programmes d'histoire a pu sembler théorique. Il a pu sembler opposer des partisans d'une histoire nationale et ceux d'une histoire universelle, des partisans d'une histoire plus livresque à ceux d'une histoire qui serait plus vivante; des partisans d'une histoire plus politique à ceux d'une histoire plus sociale et plus économique.

Adopté quelques années plus tôt, le programme d'histoire générale montre que les divergences sur les programmes d'histoire sont beaucoup plus profondes qu'on l'imagine. Loin d'opposer simplement les partisans d'une histoire plus nationale aux partisans d'une histoire plus universelle, elles opposent deux visions radicalement différentes de l'histoire.

Pour les opposants au nouveau programme, comme pour les concepteurs des anciens programmes, l'histoire avait surtout pour fonction de répondre à la question : d'où venons-nous? Elle avait pour rôle de saisir la séquence complexe des événements qui nous avaient engendrés, les réalités sociales qui avaient fabriqué notre monde, sa culture, son économie. En découlait l'étude de certaines périodes historiques plus importantes que d'autres comme l'Antiquité, la Chrétienté, les Lumières, les révolutions nationales et industrielles. Un survol des nouveaux programmes et des manuels qui en sont la concrétisation montre à l'évidence que la question qui taraude aujourd'hui les concepteurs des nouveaux programmes n'est pas du tout de savoir d'où nous venons. C'est plutôt de savoir où nous allons. Je dirais même que ce qui les inquiète par-dessus tout, c'est de savoir quel sera notre futur proche, notre avenir immédiat. Le manuel intitulé *L'Occident en 12 événements* est particulièrement révélateur à cet égard. Chaque tête de chapitre commence par une mise en situation sur la société présente : les droits individuels, les problèmes sociaux, l'environnement, etc. Avant d'étudier le XXe siècle, on lira un article du *nouvel Observateur* sur les talibans d'Afghanistan. Avant de parler de la colonisation, on discutera commerce international et Organisation mondiale du commerce (OMC). Tout cela est censé permettre de relier l'histoire au « vécu » de l'élève.

Les auteurs des programmes le disent en toutes lettres : *L'apprentissage de l'histoire à l'école n'a pas pour but de faire mémoriser à l'élève une version simplifiée et commode de savoirs savants, générés et construits par des historiens, ni de lui faire acquérir des connaissances factuelles de type encyclopédique. Il ne s'agit pas de faire « mémoriser » ni de faire « comprendre » : Il s'agit plutôt d'amener l'élève à développer des compétences qui l'aideront à comprendre les réalités sociales du présent à la lumière du passé.* Seuls le présent et sa compréhension comptes dorénavant. Nulle part, il n'est question dans ces programmes de former des êtres cultivés capables de se situer dans le temps. Dans *L'Occident en 12 événements,* on prend soin de proposer deux références sur l'Antiquité pour « approfondir » le sujet. Il s'agit d'*Astérix aux Jeux olympiques* et du péplum hollywoodien intitulé *Troie* de Wolfgang Peterson. Ne cherchez pas *L'Iliade* ni *L'Odyssée.* Mais les auteurs ont trouvé plus important de mentionner *L'Internationale de Tintin* et le *Lotus bleu.* Ils présentent une histoire d'où les individus sont étrangement disparus. Napoléon, les patriotes et Charlemagne n'existent plus. Plutôt que de susciter l'admiration pour les cathédrales gothiques, pour l'étonnante destinée d'un Napoléon ou d'un Louis Riel, la méthode utilisée est donc celle d'un aller-retour permanent entre le passé et le présent. Je dirais même celle d'un zappage frénétique entre hier et aujourd'hui. La France n'a pas plus d'importance que les autres pays et elle est le plus souvent noyée dans l'Europe. On parle très souvent des Européens en général. Mais les Québécois ne restent-ils pas principalement des descendants des Français? Alain Corbin, historien, auteur d'une *Histoire du corps* que l'on pourrait classer parmi les ouvrages les plus modernes et les plus novateurs dans son domaine, dénonçait, dans un entretien qu'il m'avait accordé l'an dernier, ces programmes d'histoire qui ressemblent à ces écrans plats qui n'ont pas de profondeur. Tout y est égal par ailleurs. Il n'y a plus de relief. En France, Corbin s'est récemment révolté, avec quelques uns de ces collègues, contre la disparition de la chronologie et de l'étude des grands événements de l'histoire. L'historien soutient même qu'il faut faire « mémoriser » aux enfants les dates essentielles. Il craint que nous ne soyons en train de former des « générations d'amnésiques ». Et pour ceux qui croient qu'il faut toujours trouver un lien avec l'environnement immédiat des élèves, Corbin prêche au contraire pour un enseignement de l'histoire qui les fasse voyager loin de leur préoccupations quotidiennes. *Quand j'étais jeune,* me disait-il, *le bon prof, c'était celui qui grâce à ses talents nous transportait dans un autre monde. Dans sa classe, on était pour Sparte ou pour Athènes. Et pourtant on n'avait pas de grand-père grec!*

C'est probablement parce que les programmes d'histoire véhiculaient déjà une vision essentiellement utilitariste qu'ils n'ont pu être aussi facilement subordonnés à l'éducation civique. L'enseignement de l'histoire générale est aujourd'hui inféodé à l'éducation dite « citoyenne ». On a beaucoup dit et écrit que cette fusion était une tendance mondiale. Et l'on a particulièrement cité l'exemple de la France pour la justifier. Permettez-moi de parler d'un pays que je connais. En 1982, François Mitterrand prit l'initiative de faire un redressement. En janvier 1984, un colloque national lance les bases d'une rénovation. Celle-ci assura la présence obligatoire de l'histoire et de la géographie et de l'instruction civique, deux disciplines bien distinctes. L'épreuve écrite du baccalauréat fut renforcée. Le but affirmé était de transmettre la mémoire, de former le jugement et la conscience citoyenne. Cette histoire se voulait ouverte, mais néanmoins résolument centrée sur la France.

Il y a peut-être quelques enseignements politiques à tirer pour le Québec. Avec un peu de volonté politique, rien n'est vraiment perdu.

•••

Sous la direction de Félix Bouvier et Michel Sarra-Bournet, *L'Enseignement de l'histoire au début du XXIe siècle au Québec.* Septentrion. 2008.

Souvenir du 1er Congrès de la langue française en Amérique

Par Agathe Boyer

Le premier congrès de la langue française est organisé du 24 au 30 juin 1912, sous les auspices de la Société du parler français, fondée en 1902. L'Action catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) travaille également à la présentation de cet événement qui attire des francophones de toute l'Amérique. Les délégués, qui sont réunis à Québec, discutent de la nécessité de maintenir la langue française dans l'ensemble du Canada. De plus, ils soulignent l'importance de posséder des services d'enseignement en français pour atteindre ce but, sans pour autant négliger la place que l'on doit faire au français dans le commerce et la vie publique. Un ralliement tenu dans le cadre des activités du congrès attirera 25 000 personnes au monument des Braves, toujours à Québec. Le congrès se terminera le 30 juin. Plusieurs grands personnages francophones de partout au Canada participent à cette réunion, dont l'Archevêque de Saint-Boniface, qui révèle ses attentes lors de la cérémonie d'ouverture du congrès : *Le résultat de ce magnifique congrès de la Langue française doit être d'abord, la détermination ferme et constante d'assurer au français la place qu'il doit occuper dans la famille, puis dans l'école et dans l'église, et enfin la société.* Toujours selon lui, *un autre résultat sera j'espère un sentiment profond de solidarité qui doit nous unir tous, pour nous entendre, nous consulter, veiller à nos intérêts communs et nous défendre au besoin. Il faudrait une juste union qui nous permettrait un moment donné de parler et d'agir, au nom de deux millions et demi de Canadiens français restés fidèles à leur foi et leur race, au Canada et aux États-Unis.*

Comme quoi, plus ça change, plus c'est pareil! Un siècle plus tard, nous en sommes venus à poser les mêmes constats.

•••

Source : Revue Cap-aux-Diamants, nº 96, p. 8.



Carte postale de la compagnie J.A. Langlais et fils. (Collection Yves Beauregard).

Un don ou un legs testamentaire

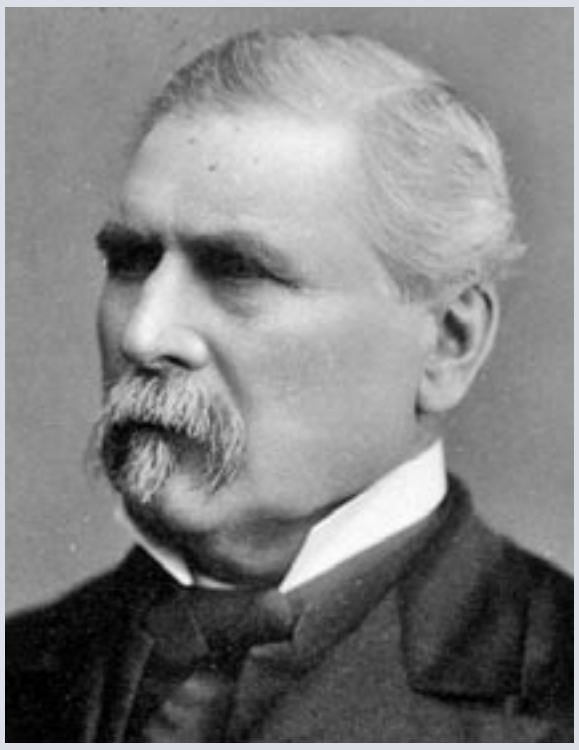
à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat!

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Thomas-Jean-Jacques LORANGER

Par Jean-Pierre Durand



Deux Loranger occupèrent le poste de président de notre société et il s'agissait de deux frères. Dans ce numéro-ci, nous parlerons du premier, Thomas-Jean-Jacques, né à Yamachiche le 2 février 1823 et décédé à l'île d'Orléans le 18 août 1885. Il eut l'insigne honneur de porter le titre de président de l'auguste société à deux reprises, soit en 1880 et 1884.

Comme à l'époque l'espérance de vie était moins grande que de nos jours, on pourrait s'imaginer que nos aïeux mettaient les bouchées doubles pour, comme on dit, arriver dans la vie. Il faut croire aussi que les loisirs au XIX[e] siècle ne bénéficiaient pas de la fée Électricité et que bien peu de nos lettrés restaient affalés sur le divan à regarder « Tout le monde en parle ». Ce qui explique peut-être en partie comment il se fait que, en ce temps-là, on occupait tôt des fonctions de notable dans la vie. Ainsi, T.-J.-J. Loranger fut admis au Barreau du Bas-Canada en 1844. Juriste de talent, puis député à l'Assemblée législative du Canada-Uni en 1854, il fut nommé juge de la Cour supérieure en 1863.

Loranger fut toujours un nationaliste. Il avait côtoyé et estimé Ludger Duvernay, le Patriote fondateur de la SSJB, et il avait côtoyé et fustigé Georges-Étienne Cartier, le Patriote qui retourna sa veste, quand celui-ci accepta des mesures législatives susceptibles d'angliciser les Canadiens français.

Évidemment, bien avant d'accéder à la présidence de la SSJB, comme bien d'autres avant et après lui, il avait été actif au sein de l'organisme en y occupant diverses charges. C'est ainsi qu'on le retrouvait dans le comité de cinq membres mis sur pied par la Société pour organiser les obsèques de Ludger Duvernay en 1852. Vingt ans et des poussières plus tard, Loranger, avec d'autres dignitaires de la SSJB, dont L.-O. David, soumettait un projet de réorganisation pour notre Société. Celle-ci ne serait plus organisée désormais sur une base paroissiale, mais selon une base professionnelle, avec une section du Barreau, une section de typographes, une section de médecins, et ainsi de suite. Ce projet souleva quelques vagues, mais fut quand même adopté (pour peu de temps toutefois, car la Société fit demi-tour en 1878 en réintroduisant l'organisation par sections paroissiales).

C'est après une carrière de juge remarquée que Loranger, profitant de sa retraite, décida de se vouer corps et âme à la SSJB et accepta d'en devenir le président. Ses antécédents de magistrat et d'homme politique l'avaient fait avantageusement connaître comme un homme d'esprit, cultivé, aux propos des plus éloquents, qui devint vite un orateur recherché et captivant lors des cérémonies comme celles du 24 juin. Dans son *Histoire de la SSJB de Montréal,* Robert Rumilly écrit à son propos : *Ce gentilhomme cultivé, très français d'esprit, possède à un rare degré l'art de s'exprimer dans une forme gracieuse, piquante, parfois éblouissante.* Un autre commentateur a écrit que tout chez Loranger était gracieux : démarche, manières, conversation...

Et notre Société saura profiter d'un homme de sa trempe à l'heure où Ottawa établit lentement et sûrement un début de centralisation. La SSJB n'était pas dupe du manège fédéral et le redouta dès ses premiers signes. Ce fut l'occasion rêvée pour Loranger de faire travailler sa plume et de redoubler de verve au profit de cette bataille contre la centralisation abusive provenant d'Ottawa et pour la défense de l'autonomie provinciale. En vrai patriote, Loranger ne se gêna pas pour critiquer ses coéquipiers de naguère en politique. Pour lui, il ne faisait aucun doute que la défense de ses compatriotes canadiens-français et, par le fait même, du Québec avait préséance sur son idéologie politique.

Loranger s'impliqua aussi en soutenant l'idée lancée par L.-O. David, un sociétaire important et arrière grand-père de Françoise David de Québec Solidaire, de construire un immeuble qui servira de salle publique et de siège social (le futur Monument national). Il favorisa aussi la création d'une union de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises de l'Amérique du Nord. Enfin, il prit part vigoureusement à la campagne pour sauver Louis Riel. En effet, le soulèvement des Métis dans l'Ouest canadien avait été sauvagement écrasé par les armes et un tribunal de Regina condamna Riel à la peine de mort, le 1[er] août 1885, afin de satisfaire entre autres les loges orangistes de l'Ontario. Furax, Loranger présida une société pour la défense des prisonniers métis. L.-O. David fut également fort actif dans cette bataille et il comptait bien entendu sur les talents oratoires de Loranger pour faire monter le sentiment général en faveur de Riel et des Métis. Hélas, Loranger mourut le 18 août, deux mois avant la pendaison de Riel. Ce fut un dur coup pour la SSJB, qui lui organisa des funérailles imposantes.

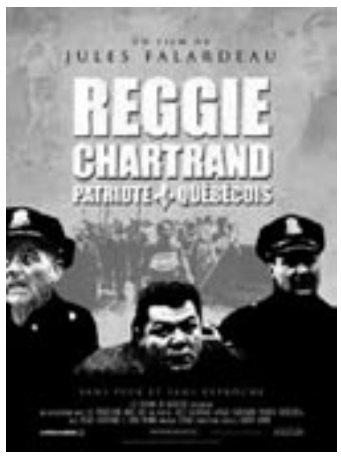
S'il est vrai que l'on juge l'arbre à ses fruits, on peut dès lors conclure que le juge Loranger aura apporté une prestigieuse récolte à la SSJB.

•••

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous signaler des livres, films ou disques susceptibles de combler vos attentes.

À VOIR



Je vous jure que ce n'est pas par chauvinisme, mais j'aime les films québécois. Il est rare que j'en rate un. D'accord, ce ne sont pas tous des chefs-d'œuvre, loin s'en faut, mais ils mettent à l'affiche des comédiens que nous aimons bien et des lieux de tournage qui nous sont familiers. C'est bien assez pour se faire aimer. J'ai un faible aussi pour les documentaires. Celui que je vous suggère aujourd'hui est un court métrage sorti juste avant l'été, consacré à **Reggie Chartrand**, ce lutteur québécois qui savait se servir de ses poings tant dans l'arène que pour s'en prendre aux serviteurs de… la reine. J'ai croisé deux fois dans ma vie celui qu'on appelait aussi le « chevalier de l'indépendance ». La première fois, j'avais 14 ans et c'était à la Saint-Jean, une fête qui avait frappé fort cette année-là. Je l'ai revu il y a quelques années aux funérailles de Jean-Marie Cossette. Il n'était pas loin de moi alors qu'on sortait le cercueil de l'église. Je l'ai reconnu, même s'il avait beaucoup vieilli. Sa fille, qui l'accompagnait, lui faisait observer un bel oiseau sur une branche. Du coup, l'image de l'éternel bagarreur que j'avais de lui s'est envolée pour laisser place à l'humain. On ne le dira jamais assez, les plus grands combattants pour la justice, les forts en gueule ou en poings, les rebelles comme Pierre Falardeau, Michel Chartrand, Reggie Chartrand sont aussi des gens sensibles, attachants et profondément humains. Ce film militant a été réalisé par Jules Falardeau, le fils de Pierre. On peut le télécharger gratuitement sur Internet.

À ÉCOUTER



En 2009, à la maison Ludger-Duvernay, lors d'un «Jeudi de la langue» consacré à la poésie québécoise, l'auteur-compositeur-interprète **Alexandre Belliard** nous avait présenté d'agréables chansons empreintes de poésie. Voilà qu'il débarque chez les disquaires avec un nouveau CD intitulé *Des fantômes, des étoiles*. C'est soigné, évidemment poétique et cela a quelque ressemblance avec Vincent Vallières. Une chanson pour sa fille à naître est particulièrement bien rendue. Une autre rend hommage à des couples célèbres, comme Pauline Julien et Gérald Godin, mais aussi Gainsbourg et Jane, Piaf et Cerdan… Et que dire de sa chanson *Je refuse de grandir* (la seule du disque qui ne soit pas de lui, mais de Tom Waits, dont il a adapté les paroles), où il déclare que d'avoir peur de l'indépendance, c'est refuser de grandir !

À LIRE



Avec la rentrée littéraire d'automne, ce ne sont pas les bouquins qui feront défaut, mais permettez-moi quand même de vous suggérer quatre volumes édifiants. D'abord, la biographie consacrée à ***Éva Circé-Côté, libre-penseuse 1871-1949*** (Éditions du remue-ménage, 2010). Rédigé par Andrée Lévesque, ce livre vous fera découvrir une femme aux idées sociales avancées, une journaliste de combat et, aussi, une écrivaine qui publia sous plusieurs pseudonymes. On lui doit notamment un essai consacré à Louis-Joseph Papineau, qui était son héros. Patriote davantage que nationaliste, Éva Circé-Côté n'adopte pas le crédo catholique. C'est une rebelle, mais une fascinante rebelle qui vous surprendra.



Chacun sait que les animaux inspirent les écrivains, qu'on pense à Yves Beauchemin qui nous captivait en 2009 avec son roman ***Renard Bleu*** (Éditions Fides), plusieurs années après avoir rendu célèbre ***Le Matou***. Cette fois, c'est au tour de Victor-Lévy Beaulieu de nous présenter son bestiaire à travers ***Ma vie avec ces animaux qui nous guérissent*** (Éditions Trois-Pistoles, 2010). Dans ce cas, il ne s'agit pas d'animaux imaginaires, mais bien des bêtes qui vivent sous le toit ou dans les bâtiments entourant la maison de l'écrivain. Manifestement, VLB aime les bêtes et celles-ci le lui rendent bien. Ajoutez à cela des photos bien léchées qui nous montrent le côté « moins givré » du patriarche des Trois-Pistoles et vous aurez un beau livre à parcourir ou à offrir en cadeau.



L'***Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois (tome I, 1834-1968)*** (VLB Éditeur, 2010) est un recueil de textes sous la direction de Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière qui vous plaira à coup sûr. Depuis que j'ai commencé sa lecture, je n'arrête pas de souligner par-ci, de souligner par-là et d'apprendre sur le discours indépendantiste. Les textes sont consacrés à des courants de pensée très diversifiés, si bien qu'on est à même de constater la richesse de ce mouvement de libération nationale, depuis les Patriotes jusqu'aux figures plus récentes comme Marcel Chaput, Maurice Séguin ou Pierre Vallières, en passant par Tardivel, Lionel Groulx et Raoul Roy, pour n'en nommer que quelques-uns. Tout m'a plu dans ce livre et ce qui me ravit encore davantage, c'est qu'on ait indiqué que c'était le premier tome. Il y en aura donc au moins un second !



Le prochain livre, j'ai eu la chance de le parcourir avant sa parution et je vous le recommande également. Intitulé ***Théâtre de la résistance*** (Éditions du Québécois, 2010), il a été écrit par René Boulanger, auteur de romans (*Rose Fénian*, *les Feux de Yamachiche*…), d'entretiens avec son ami Falardeau et d'un essai sur la Conquête de 1759. Il est aussi chroniqueur au journal *Le Québécois*.

Jean-Pierre Durand

Célébrations des 50 ans du RIN



Tex Lecor, récipiendaire du prix Pierre-Bourgault. (Photo : Antoine Lemieux)

Le 10 septembre dernier, le Mouvement pour la Souveraineté du Québec (MSQ) a remis le prix Pierre-Bourgault à l'artiste-peintre et auteur-compositeur-interprète Tex Lecor au cours d'un coquetel dînatoire. Le comité organisateur est fier de ce franc succès! Le conseiller jeunesse de la section Chomedey-de-Maisonneuve, Antoine Bilodeau, a fait signer le drapeau officiel des célébrations du 50e anniversaire qui a été présenté aux ténors de cette soirée. De fait, Marcel Tessier, Tex Lecor, Bernard Landry, Réginald «Reggie» Chartrand, Louise Harel, Louise Beaudoin, Nicole Léger et bien d'autres y ont apposé leur signature. Ce drapeau sera conservé pour les années à venir de telle sorte que le RIN et ses valeurs restent toujours dans nos mémoires.

Bravo à celles et ceux qui ont permis cet événement!

Le lendemain, 11 septembre 2010, s'est tenu le colloque d'éducation politique au centre Saint-Pierre. Ce colloque d'une qualité rarement égalée a pu être enregistré et sera accessible sur Internet d'ici peu de temps afin que tous puissent écouter les allocutions qui y ont été présentées. Le comité organisateur constitué entre autres d'Antoine Bilodeau, de Victor Charbonneau et de François Saint-Louis remercient Jean Dorion, Mario Beaulieu, le Mouvement Pacifique pour l'indépendance du Québec (Sacha Thibault) et Pierre-Luc Bégin pour leur contribution à ce colloque.

Le comité organisateur souhaite remercier la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour son implication dans le projet. Elle souhaite également remercier les sections Chomedey-de-Maisonneuve, Ouest-de-l'île et Jean-Olivier-Chénier pour leur soutien.

Encore une fois merci à celles et ceux qui ont participé à ces célébrations.

Antoine Bilodeau
Pour le comité organisateur du 50e du RIN

•••



Tex Lecor et Victor Charbonneau, vice-président de la section Ouest-de-l'île. (Photo : Antoine Lemieux)



Gilles Duceppe, Gérald Larose, Vérose Blanche et Bernard Landry. (Photo : Antoine Lemieux)

AGENDA

Commémoration du jour du Souvenir – Édition 2010

11 novembre 2010 à 11 h
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vous invite à participer à la cérémonie commémorative du jour du Souvenir. Depuis plus de dix ans, la SSJB tient cette activité protocolaire au cénotaphe du cimetière Notre-Dame-des-Neiges afin de souligner le sacrifice de nombreux Québécois et Québécoises lors des différents conflits et missions de paix dans le monde.
Au-delà de la cérémonie protocolaire en présence de plusieurs dignitaires et de députés, cette commémoration se veut aussi une occasion unique pour remercier d'anciens militaires pour leur service durant, entre autres, la Deuxième Guerre mondiale et la mission de paix au Liban. Sept d'entre eux recevront la médaille de l'Assemblée nationale lors de cette commémoration du jour du Souvenir.

Section Louis-Riel

15 novembre 2010
La section Louis-Riel vous invite à participer à sa Vigile
LOUIS-RIEL : HÉROS, MARTYR, PATRIOTE OU MYSTIQUE?
Les étudiants et étudiantes viendront présenter des textes sur Louis Riel lors de cette Vigile.
ENTRÉE GRATUITE

PROGRAMME DE LA JOURNÉE
9 h 30 : Messe commémorative à l'église Saint-Fabien au 6455, de Renty à Montréal
10 h 15 : Marche de l'église à l'école secondaire Louis-Riel
10 h 30 : Entrée à l'école Louis-Riel, 5850, avenue de Carignan à Montréal
10 h 45 : Début du colloque avec conférencier invité
11 h 45 : Dîner dans la bibliothèque de l'école
13 h 00 : Exposés des étudiants
15 h 45 : fin de l'activité

Renseignements : communiquez avec Jacques Binette, président de la section, le soir au 514-562-5192 ou écrivez à citoyen_courriel @hotmail.com

Section Pierre-Le Gardeur

Mardi 16 novembre 2010, 19 h 30
Conférence LOUIS RIEL
Commémoration du 125e anniversaire du décès du chef métis, Louis Riel, par pendaison le 16 novembre 1885.
Conférencier : Gilles Rhéaume
À l'auditorium de l'école Jean-Baptiste-Meilleur, au 777, boul. Iberville, Repentigny, Québec.

Renseignements : Doris Provencher, présidente de la section, au 450-932-6368.



Nous sommes heureux de souhaiter un bon anniversaire à Paul-Henri Gosselin qui a fêté ses 100 ans en ce mois d'octobre. Membre de la SSJB depuis 50 ans, il a été trésorier de la section Montréal-Nord-Rivières-des-Prairies (aujourd'hui Henri-Bourassa), au cours des années 1970 et 1980. (Photo : Mathieu Breton)

Mouvement Montréal français

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.
Si vous êtes intéressé-e par cette offre,
communiquez au **514-835-6319**
et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !



Catherine Langlois, gagnante du 1er prix et Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier. (Photo : Gisèle Belzile)

La section Doris-Lussier récompense deux élèves du Collège Durocher

Par Gisèle Belzile

La section Doris-Lussier a eu le plaisir de remettre des prix à deux élèves méritants du Collège Durocher de Saint-Lambert.

Ces élèves avaient participé à la 23e Francofête en éducation, édition 2010, en rédigeant un texte avec les dix mots-vedettes de cette année : baladodiffusion, crescendo, fuser, héliotrope, hop, marche, mobile, remue-méninges, tourbillonner, variante.

La présidente de la section Doris-Lussier, madame Agathe Boyer, a remis une bourse de 125 $ à Catherine Langlois, gagnante du premier prix, et de 75 $ à Jérémie Houle, qui a remporté le 3e prix. Madame Boyer a félicité ces jeunes et leur professeure Johanne Mondou pour leur intérêt envers la langue française. *Il y a lieu de se réjouir fortement de la qualité de votre engagement envers la culture française au Québec,* a-t-elle conclu. •••



Agathe Boyer remettant le 3e prix à Jérémie Houle. (Photo : Gisèle Belzile)

Section Jacques-Viger

« L'Art au cube » donne vie à la Place Marcelle-Ferron

par Christian Gagnon

Décidément, la section Jacques-Viger de la SSJB a de la suite dans les idées. En septembre 2008, elle avait obtenu de l'administration municipale d'Outremont qu'une place publique de l'avenue Bernard prenne le nom de Marcelle Ferron, célèbre artiste-verrière figurant parmi les signataires du Refus global en 1948, et qui avait plus tard milité ardemment en faveur de l'indépendance du Québec. La section avait également mis en branle une énergique campagne de souscription populaire afin de financer l'installation d'une plaque de bronze commémorative en hommage à la grande artiste. Les membres du Conseil exécutif s'étaient aussi promis de donner vie à la nouvelle Place Marcelle-Ferron en y organisant un événement artistique à l'image de la flamboyante artiste et militante.

Ils y sont magistralement parvenus le 25 septembre dernier, en organisant sur cette place l'événement « Art au cube - L'art public à Outremont », dans le cadre des Journées de la Culture 2010. Véritable tour de force de coordination, l'événement regroupait la Société d'histoire d'Outremont, la Maison des jeunes d'Outremont, l'arrondissement d'Outremont, de même que les classes de finissants des écoles secondaires Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont et Pierre-Laporte ainsi que des collèges Stanislas et Jean-de-Brébeuf. Il y a quelques semaines, les professeures d'art de ces institutions s'étaient vues remettre un imposant cube de bois. Les élèves devaient alors en faire une œuvre d'art collective tout en y insérant des clins d'œil historiques. Les jeunes créateurs ont ensuite installé et exposé leurs pièces en plein air sur la place publique, au son de la musique festive des étudiants de l'école Pierre-Laporte.

D'autres volets de l'événement invitaient les enfants de 3 à 9 ans à peindre sur place l'intérieur d'autres cubes monumentaux, tandis que les 10-18 ans de la Maison des jeunes d'Outremont exposaient leurs graffitis sur canevas. Plus de 400 personnes se sont rendues à la place Marcelle-Ferron pour prendre part ou assister à cette performance artistique en direct. Lors de son allocution de bienvenue, le président de la section, Jean Lapointe, a fait part de sa grande satisfaction devant une telle participation. Jean Savard et Carole Foisy, respectivement président et vice-présidente de la Société d'histoire d'Outremont, ainsi que Camille Landry, animatrice à la Maison des jeunes, et Marie Cinq-Mars, mairesse d'Outremont, ont tour à tour exprimé leur joie devant ce débordement d'enthousiasme des jeunes participants. Cette joyeuse envolée artistique se déroula sous les yeux pétillants de bonheur de Babalou et Diane Hamelin, filles de la regrettée Marcelle Ferron dont la liberté créatrice a ainsi été très éloquemment perpétuée. Les œuvres sont maintenant exposées au café du Centre intergénérationnel d'Outremont.

•••







Photos : Christian Gagnon

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Joignez-vous au
Mouvement Montréal français
J'appuie le MMF et ses objectifs !

— **Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.**
— **Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.**
— **Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.**
— **Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.**

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :
montrealfrancais.info/
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X3 Tél. : 514-835-6319





Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

SSJB

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous au
journal@ssjb.com

Dépôt légal : 3e trimestre 2010.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Rachid Bandou
Jacinthe Béliveau
Agathe Boyer
Pierre DesRochers
Jean-Pierre Durand
Maxime Laporte
Gérald Paquin
Mario Beaulieu
Gisèle Belzile
Claude G. Charron
Pierre Dubuc
Christian Gagnon
Monique Paquette

Photographies et illustrations
Matthieu Bichat
Mathieu Breton
Jean-Luc Dion
Mourad Itim
Jean-François Major
Gisèle Belzile
Pierre Dagesse
Christian Gagnon
Antoine Lemieux

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3